

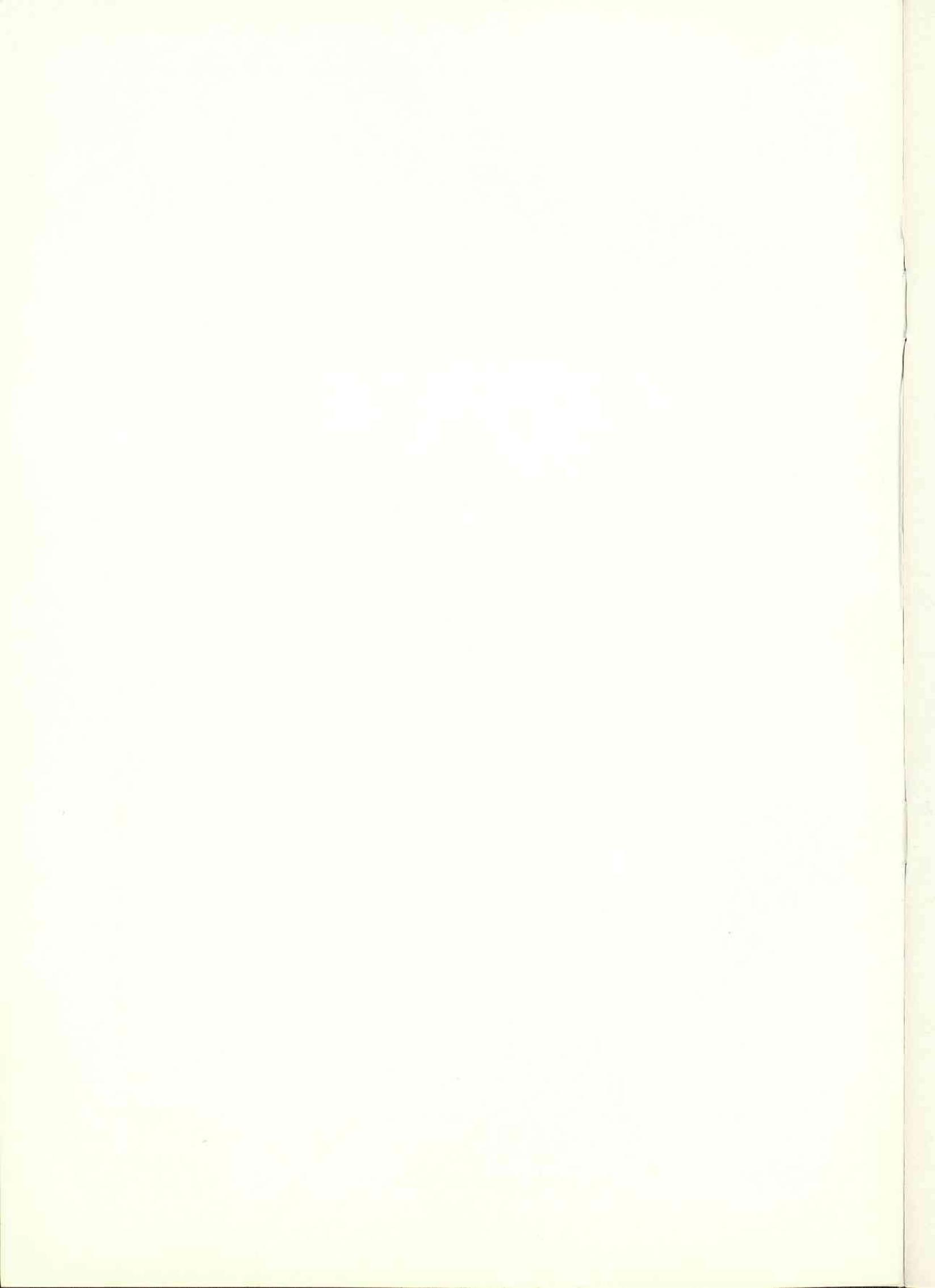
SCÉAUX

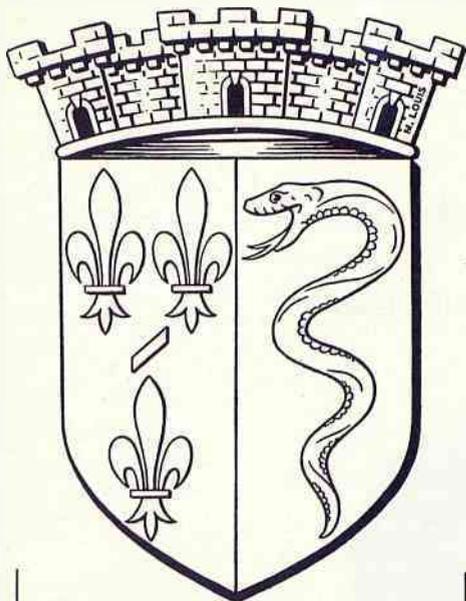
bulletin municipal d'information

SPÉCIAL URBANISME 2



Les Scéens et l'aménagement de leur ville





SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

15^e année - N° 63

Novembre 1974

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre
MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Mo-
nique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. 660-20-65 - Poste 353

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

SPECIAL URBANISME

EDITORIAL

Un deuxième numéro spécial « Urbanisme » ... 3

LES SCEENS ET L'AMENAGEMENT DE
LEUR VILLE (IFOP) 5

DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES QUI
INTERROGENT L'URBANISME 55

SENSIBILITE ET QUESTIONS DE LA
POPULATION SUR LES PRINCIPAUX
PROBLEMES QUE POSE LE DEVELOPPEMENT
DE LA VILLE..... 65

TRIBUNE LIBRE

Questionnaire « Urbanisme » – Réponses à tous les
Scéens (Groupe d'Étude d'Urbanisme) 69

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 702-04-85



SCIENCE

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMographiques

1950

1950

1950

STATISTIQUE

1950

1950

ÉTUDES DÉMographiques

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

Un deuxième numéro spécial « Urbanisme »

par E. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine



Société Siref

« *Les Scéens et l'aménagement de leur ville* » : c'est le titre donné par l'IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) au sondage réalisé avant l'été à la demande de la Municipalité. C'est celui que nous avons retenu pour l'ensemble de ce deuxième numéro spécial « *Urbanisme* » du Bulletin Municipal.

Selon sa méthode habituelle, l'IFOP a interrogé un échantillon d'habitants de Sceaux, établi de manière à être fidèlement représentatif de la population de la commune par sexe, âge, profession et quartier. Le Bulletin reproduit intégralement le résultat de ce sondage, comme je vous l'avais annoncé dans l'Editorial du premier numéro spécial « *Urbanisme* » (n° 60 de mars-avril 1974).

L'UNCEAS (Union Nationale des Centres d'Etude et d'Action Sociale), qui, comme vous le savez, avait été chargée par nous d'organiser la consultation de la population sur le Plan d'Occupation des Sols et l'urbanisme à Sceaux a, de son côté, recueilli des données qui sont de nature à vous intéresser. L'UNCEAS les présente ici en deux articles relatifs l'un aux « *Données socio-démographiques* » et l'autre à la « *Sensibilité de la population aux principaux problèmes que pose le développement de la ville* ».

Sur ce second point, des indications nombreuses ont été également apportées par les réponses au questionnaire qu'a élaboré le GEU (Groupe d'Etude d'Urbanisme) qui s'est formé au cours de la consultation. Une tribune libre leur est consacrée dans ce numéro.

Une synthèse de ces informations issues de sources diverses aurait évité quelques chevauchements. La Municipalité cependant a préféré la présentation directe de ces informations par ceux qui les ont recueillies. Les doubles emplois sont d'ailleurs limités, car des questions importantes qu'on pouvait s'attendre à voir figurer dans le sondage de l'IFOP en ont été écartées au printemps dernier parce qu'elles figuraient déjà dans le questionnaire du Groupe d'Etude. Si quelques questions ont été reprises, c'est parce qu'il a semblé utile de les préciser – par exemple en indiquant que l'alternative envisagée à une réhabilitation de l'îlot Benoît était l'édification, à cet emplacement, d'un plus grand nombre de logements sociaux – ou parce que les données du problème avait évolué – ainsi le projet initial d'aménagement de l'îlot Charaire présenté par la Société propriétaire du terrain de l'imprimerie et seul connu au début de la consultation, n'a plus grand'chose de commun avec celui qu'étudie la Municipalité.

Les indications ainsi rassemblées fourniront de précieux repères pour guider l'action des responsables. Elles n'apporteront pas pour autant des solutions toutes faites : une réponse à une question n'est pas une solution à un problème. J'en donnerai deux exemples.

Les habitants de Sceaux semblent, dans leur majorité, être très préoccupés de préserver un style de petite ville, de ne pas densifier les constructions et de limiter la hauteur des immeubles. Mais ils sont également soucieux d'accroître sur place les possibilités de logement pour les familles ayant des petits revenus, notamment pour nos jeunes ménages, ce qui suppose que l'on construise !

Il apparaît aussi que les jeunes de Sceaux – et la population des quartiers où ils sont le plus nombreux – attachent relativement plus de prix à la construction de logements et des équipements collectifs dont ils ont besoin et qu'ils sont moins axés sur la conservation à tout prix de l'actuel cadre de vie, que le reste de la population.

Il appartient évidemment aux responsables municipaux de trouver le point d'équilibre entre les désirs des divers groupes de population et de choisir les solutions les plus conformes à l'intérêt général, en tenant compte de l'évolution des besoins et des conceptions et en pensant à l'avenir de notre ville.

Le premier numéro spécial du Bulletin Municipal consacré à l'urbanisme s'était attaché à diffuser une information de base sur un certain nombre de données essentielles des problèmes posés par l'aménagement de la ville. Celui d'aujourd'hui retrace les attitudes de la population face à ces données. Il constitue, une nouvelle fois, un document assez dense. Mais l'IFOP nous apprend que huit lecteurs seulement sur cent ont trouvé le premier numéro trop long. Avec, peut-être, un peu d'audace, la Municipalité s'est donc sentie encouragée à recommencer.

THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION

Published Weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

Copyright, 1934, by American Medical Association. All rights reserved. Printed in the United States of America. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.



The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

The Journal of the American Medical Association is published weekly, except on Wednesdays, at 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. The subscription price for a single copy is 15 cents. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher. The subscription price for a year in advance is \$18.00. Single copies may be ordered from the publisher.

LES SCEENS ET L'AMENAGEMENT DE LEUR VILLE

AOUT 1974

A la demande de la MUNICIPALITE DE SCEAUX, l'I.F.O.P. a réalisé une étude dont l'objectif était de déterminer les opinions et attitudes des Scéens à l'égard des problèmes posés par l'aménagement de leur ville.

Au total, 774 interviews ont été effectuées par les enquêteurs de l'I.F.O.P. entre le 15 et le 24 Juin 1974.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

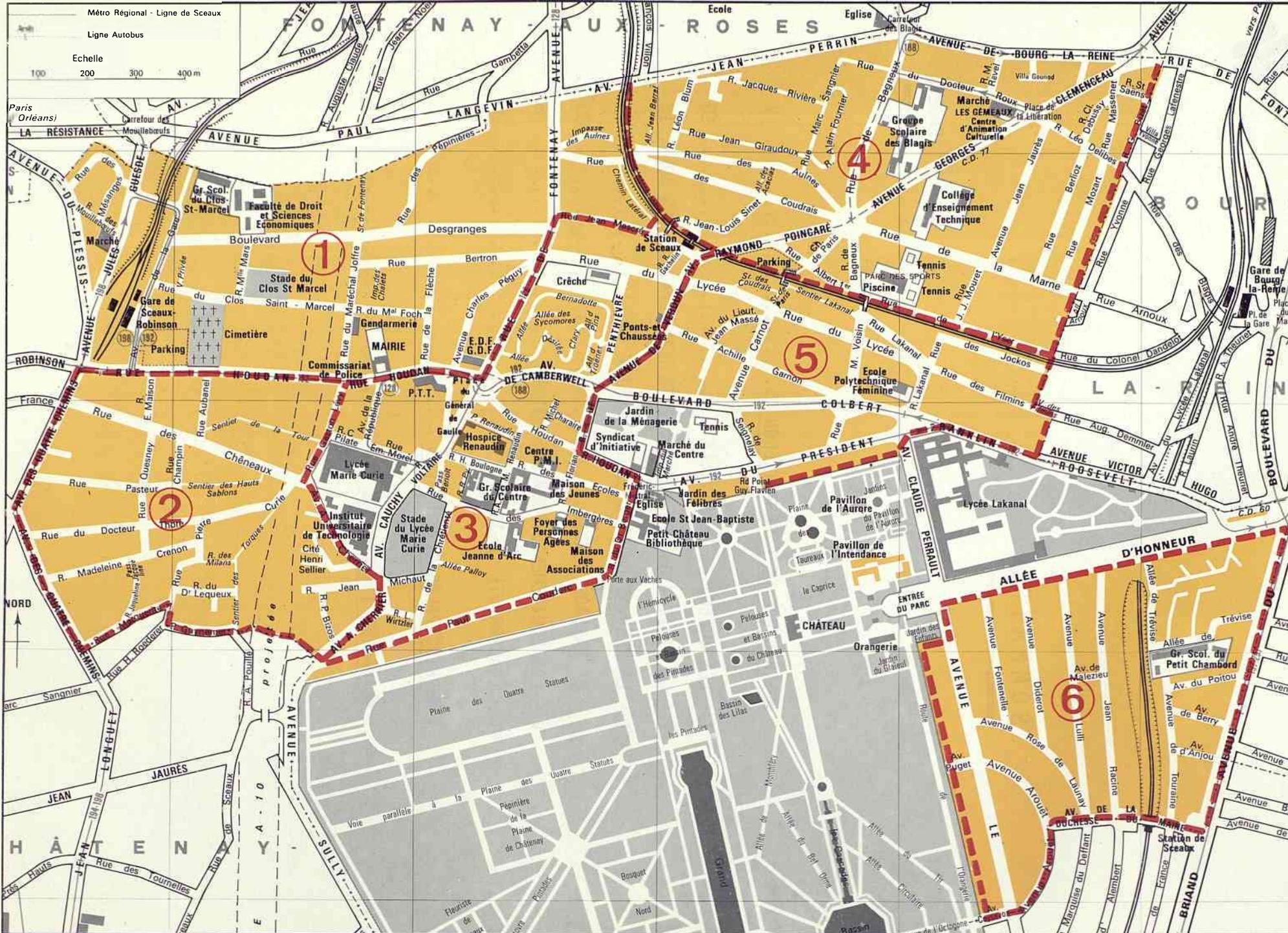
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3100
FAX: 773-936-3100
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU



SOMMAIRE

PAGES

● <u>STRUCTURE DE L'ECHANTILLON</u>	9
I.- LES SCEENS ET LEUR VILLE	10
II.- LA LIMITATION DES COEFFICIENTS D'OCCUPATION DES SOLS.	18
III.- LA RENOVATION DE L'ILOT CHARAIRE	21
IV.- LE PASSAGE BENOIT	33
V.- LES EQUIPEMENTS POUR LES JEUNES	36
VI.- L'AUTOROUTE A.10	39
● <u>PRINCIPALES CONCLUSIONS</u>	43
● <u>ANALYSE TYPOLOGIQUE</u>	44





STRUCTURE DE L'ECHANTILLON

	STRUCTURE RECHERCHEE	STRUCTURE OBTENUE
	%	%
● SEXE		
- Homme	46	44
- Femme	54	56
	<u>100</u>	<u>100</u>
● AGE		
- 15-19 ans	12	15
- 20-34 ans	27	28
- 35-49 ans	31	27
- 50-64 ans	17	18
- 65 ans et plus	13	12
	<u>100</u>	<u>100</u>
● PROFESSION DU CHEF DE MENAGE		
- Patron, profession libérale, cadre supérieur..	39	42
- Cadre moyen, employé	25	25
- Ouvrier, personnel de service	17	17
- Inactif	19	16
	<u>100</u>	<u>100</u>
● QUARTIER DE RESIDENCE		
- Quartier 1	21	21
- Quartier 2	10	11
- Quartier 3	18	17
- Quartier 4	27	27
- Quartier 5	10	10
- Quartier 6	14	14
	<u>100</u>	<u>100</u>



☆1.- LES SCEENS ET LEUR VILLE

- Si 68 % des habitants de SCEAUX interrogés se sentent réellement

Scéens :

- 93 % d'entre eux estiment qu'il est agréable de vivre à SCEAUX ;
- et 52 % placent la préservation de la verdure dans la ville au premier rang des mesures prioritaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie à SCEAUX, devant le développement des équipements sociaux et la lutte contre le bruit.

- 56 % des Scéens ont lu en tout ou en partie le numéro spécial du bulletin municipal consacré aux problèmes d'urbanisme de leur ville.

Seules les personnes âgées ont eu un taux de lecture nettement supérieur à la moyenne (70 %).

La plupart des lecteurs ont trouvé le bulletin très ou assez intéressant et suffisant.

- Trois Scéens sur quatre ont reçu un questionnaire consacré aux problèmes d'urbanisme de SCEAUX, et la moitié de ceux qui en ont reçu y ont répondu. C'est dans les quartiers 2 et 3 que les taux de réponse ont été les plus élevés.



★ Question : "Vous sentez-vous réellement Scéen ?".

	SE SENTENT SCÉENS
	----- %
<u>ENSEMBLE</u>	68
<u>SEXE</u>	
- Homme	67
- Femme	68
<u>AGE</u>	
- 15-19 ans	55
- 20-34 ans	48
- 35-49 ans	76
- 50-64 ans	84
- 65 ans et plus	84
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>	
- Quartier 1	65
- Quartier 2	68
- Quartier 3	69
- Quartier 4	71
- Quartier 5	63
- Quartier 6	67



☆ Question : "Pour des gens comme vous, diriez-vous que vivre à SCEAUX est, dans l'ensemble ... ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

• Très agréable	50	} 93
• Plutôt agréable	43	
• Ni agréable, ni désagréable	3	
• Plutôt désagréable	2	} 3
• Très désagréable	1	
- Ne se prononcent pas	1	

100

ANALYSES

	TRES AGREABLE	PLUTOT AGREABLE	TOTAL (AGREABLE)
	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	50	43	93
<u>SEXE</u>			
- Homme	45	48	93
- Femme	53	40	93
<u>AGE</u>			
- 15-19 ans	32	61	93
- 20-34 ans	42	50	92
- 35-49 ans	57	38	95
- 50-64 ans	59	33	92
- 65 ans et plus	57	38	95
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>			
- Patrons, cadres supérieurs, professions libérales	53	40	93
- Cadres moyens, employés	47	47	94
- Ouvriers, personnel de service	39	52	91
- Inactifs	55	37	92
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>			
- Quartier 1 (Clos Saint-Marcel)	42	53	94
- Quartier 2	55	39	94
- Quartier 3 (Centre)	48	45	93
- Quartier 4 (Blagis)	44	45	94
- Quartier 5	50	46	96
- Quartier 6	59	25	84
<u>TYPE DE LOGEMENT</u>			
- Individuel	53	40	93
- Collectif	47	46	93
<u>LIEU DE TRAVAIL</u>			
- Sceaux	44	47	91
- Commune limitrophe	46	44	90
- Paris	49	48	97
- Ailleurs	53	41	94



☆ Question : "Pour quelles raisons principalement est-il agréable de vivre à SCEAUX ?".

SUR 100 PERSONNES TROU- VANT QU'IL EST AGREABLE DE VIVRE A SCEAUX	
	----- %
● Il y a de la verdure, des espaces verts, le parc de SCEAUX	64
● C'est calme, il n'y a pas de bruit	36
● C'est une petite ville, c'est un peu la province	18
● C'est bien desservi par les transports en commun, il y a le métro	18
● C'est proche de Paris	16
● C'est aéré, ce n'est pas surpeuplé, il n'y a pas trop de constructions, pas trop de monde	7
● Les habitants sont sympathiques, amiables	7
● Il y a le lycée, les écoles	7
● Il n'y a pas d'usine	6
● Il y a tous les commerces qu'il faut	5
● Il y a les équipements sociaux, culturels, sportifs qu'il faut	5
● Autres raisons	8
- Ne se prononce pas	1
	----- (1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.



☆ Question : "Parmi les mesures ou actions suivantes qui pourraient améliorer les conditions de vie à SCEAUX, quelles sont les trois qui vous paraissent mériter la priorité ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

%

● Préserver davantage la verdure dans la ville	51
● Développer certains équipements sociaux	32
● Lutter contre le bruit	32
● Mieux organiser et réglementer la circulation et le stationnement dans SCEAUX	29
● Etendre les possibilités de faire du sport	26
● Construire à SCEAUX davantage de logements sociaux..	22
● Créer des emplois à SCEAUX	21
● Réduire la fatigue des transports quotidiens	21
● Créer certains équipements sanitaires	15
● Développer certains équipements culturels	12
● Moderniser les lycées	12
● Moderniser les écoles maternelles et primaires de la ville	8



★ Question : "Voici le numéro spécial du bulletin municipal qui vient d'être publié sur l'urbanisme. L'avez-vous ... ?".

	%
● RECU	78
● LU EN TOUT OU EN PARTIE ...	56

ANALYSE DU TAUX DE LECTURE DU NUMERO SPECIAL DU BULLETIN MUNICIPAL

	<u>Taux de lecture</u>
<u>SEXE</u>	
- Homme	58
- Femme	55
<u>AGE</u>	
- 15-19 ans	51
- 20-34 ans	54
- 35-49 ans	59
- 50-64 ans	51
- 65 ans et plus	70
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>	
- Patron, cadre supérieur, profession libérale	55
- Cadre moyen, employé	59
- Ouvrier, personnel de service	47
- Inactif	67
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>	
- Quartier 1	57
- Quartier 2	55
- Quartier 3	60
- Quartier 4	61
- Quartier 5	57
- Quartier 6	42



☆ Question : "L'avez-vous trouvé intéressant ?".

	SUR 100 SCEENS AYANT LU LE NUMERO SPECIAL DU BULLETIN	SUR 100 PERSONNES INTERROGEES
	----- %	----- %
• Très intéressant	38	21
• Assez intéressant	52	30
• Peu intéressant	6	4
• Pas du tout intéressant	1	-
- Ne se prononcent pas	3	1
	----- 100	----- 56

Question : "Et l'avez-vous trouvé trop long, suffisant, trop sommaire ?".

	SUR 100 SCEENS AYANT LU LE NUMERO SPECIAL DU BULLETIN	SUR 100 PERSONNES INTERROGEES
	----- %	----- %
• Trop long	8	4
• Suffisant	74	42
• Trop sommaire	8	4
- Ne se prononcent pas	10	6
	----- 100	----- 56



★ Question : "Des questionnaires ont circulé à SCEAUX sur l'urbanisme de la ville.
Personnellement, en avez-vous reçu et si oui, y avez-vous répondu ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

%

● En ont reçu	74
● Y ont répondu	37

ANALYSES

EN ONT
RECU

Y ONT
REPONDU

TAUX DE
REPOSE

%

%

<u>ENSEMBLE</u>	74	37	0,50
-----------------------	----	----	------

QUARTIER DE RESIDENCE

- Quartier 1	85	42	0,49
- Quartier 2	82	45	0,55
- Quartier 3	80	46	0,57
- Quartier 4	63	29	0,46
- Quartier 5	82	41	0,50
- Quartier 6	59	25	0,42



☆ II.- LA LIMITATION DES COEFFICIENTS D'OCCUPATION DES SOLS

- La majorité des Scéens déclarent ne pas être au courant des décisions prises en 1973 par leur municipalité et concernant les coefficients d'occupation du sol.

Seuls les milieux de patron, cadre supérieur, profession libérale (54 %), les inactifs (51 %), les habitants des quartiers 3 et 5 sont dans leur majorité au courant de ces mesures.

- Informés de la teneur de ces mesures (limitation de droit de construire) 80 % des Scéens les approuvent.

Cet accord est général et se retrouve dans tous les groupes de la population.

- Seuls les milieux ouvriers manifestent une certaine réserve à leur égard (66 % les approuvent et 18 % les désapprouvent).



☆ Question : "La Municipalité de SCEAUX a pris en 1973 des décisions d'ordre général concernant l'aménagement de la ville et plus particulièrement les coefficients d'occupation du sol à SCEAUX. Etes-vous au courant de ces décisions ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

	%
● Sont au courant	47
● Ne sont pas au courant	53
	100

ANALYSES : NIVEAU D'INFORMATION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION

Sur 100 personnes de chaque groupe

**Sont au
courant**
%

SEXE

- Homme	46
- Femme	48

AGE

- 15-19 ans	43
- 20-34 ans	46
- 35-49 ans	49
- 50-64 ans	48
- 65 ans et plus	46

PROFESSION DU CHEF DE MENAGE

- Patron, cadre supérieur, profession libérale	54
- Cadre moyen, employé	47
- Ouvrier, personnel de service	25
- Inactif	51

QUARTIER DE RESIDENCE

- Quartier 1	46
- Quartier 2	44
- Quartier 3	52
- Quartier 4	45
- Quartier 5	51
- Quartier 6	44



★ Question : "Les décisions prises consistent à limiter plus étroitement le droit de construire à SCEAUX. Personnellement, êtes-vous d'accord ou non avec le sens de ces décisions ?".

SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES	

	%
• Tout à fait d'accord	55
• Plutôt d'accord	25
	} 80
• Plutôt pas d'accord	7
• Pas du tout d'accord	5
	} 12
- Ne se prononcent pas	8

	100

ANALYSES	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	-----	-----	-----	-----
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	80	12	8	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	79	16	5	100
- Femme	79	11	10	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	82	13	5	100
- 20-34 ans	74	17	9	100
- 35-49 ans	78	14	8	100
- 50-64 ans	84	8	8	100
- 65 ans et plus	82	7	11	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, profession libérale	86	6	8	100
- Cadre moyen, employé :	77	15	8	100
- Ouvrier, personnel de service	66	28	6	100
- Inactif	81	11	8	100
<u>TYPE DE LOGEMENT</u>				
- Maison individuelle	82	10	8	100
- Immeuble collectif	77	15	8	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	80	17	3	100
- Quartier 2	83	9	8	100
- Quartier 3	83	12	5	100
- Quartier 4	75	14	11	100
- Quartier 5	81	15	4	100
- Quartier 6	76	10	14	100



☆III.- LA RENOVATION DE L'ÎLOT CHARAIRE

- Deux habitants de SCEAUX sur trois ont entendu parler d'un projet de réaménagement de l'îlot CHARAIRE.

Le niveau d'information de la population sur ce point est le plus élevé dans les quartiers du centre où se trouve l'îlot concerné (quartiers 3 et 5).

Par contre, les jeunes de 15-19 ans se révèlent nettement moins informés que les autres groupes de la population : 45 % seulement d'entre eux ont entendu parler du projet.

- 64 % des Scéens sont favorables au contenu du projet tel qu'il est actuellement défini.

Dans tous les groupes de la population, une majorité de personnes interrogées y sont favorables.

L'attitude d'opposition (qui n'est cependant jamais partagée par plus d'une personne sur trois) est la plus nette parmi :

- les 50-64 ans ;
- les milieux de patron, cadre supérieur, profession libérale ainsi que les cadres moyens, employés ;
- les habitants du quartier de l'école polytechnique.



- La limitation à six étages des constructions, qui seront édifiées dans l'îlot CHARAIRE, constitue une limite à ne pas dépasser pour 52 % des Scéens.

On notera :

- Qu'une forte minorité de Scéens (41 %) estiment que la hauteur ainsi autorisée est encore excessive ;
 - Que la majorité des cadres supérieurs, patrons et professions libérales (51 %), des habitants du quartier 5 (51 %) et 6 (52 %) sont également de cet avis.
-
- Les appréciations portées sur cette opération montrent l'ambivalence des attitudes à son égard : si la majorité des personnes interrogées considèrent que le réaménagement de l'îlot CHARAIRE sera bénéfique sur le plan des équipements collectifs et de l'emploi féminin, une majorité se dégage également pour penser qu'il entraînera la disparition d'un patrimoine immobilier qu'il faudrait sauvegarder et qu'il rendra plus aigus les problèmes de circulation dans le centre de la ville.
 - L'intérêt du projet au plan des équipements collectifs et de l'emploi est particulièrement net aux yeux des jeunes de 15-19 ans, des milieux ouvriers et des habitants du quartier 2.
 - La destruction des immeubles anciens est davantage regrettée par les femmes, les Scéens âgés de 50 ans ou plus, et les habitants des quartiers 1, 2 et 3.
 - Les habitants du centre sont également les plus nombreux à considérer que le réaménagement de l'îlot CHARAIRE aggravera les problèmes de circulation.



★ Question : "Avez-vous entendu parler d'un projet de réaménagement de l'îlot CHARAIRE, situé dans le centre de SCEAUX ?".

	SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES

	%
● En ont entendu parler	67
● N'en ont pas entendu parler	33

	100

ANALYSES : NIVEAU D'INFORMATION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION

	En ont entendu parler

	%
<u>SEXE</u>	
- Homme	65
- Femme	69
<u>AGE</u>	
- 15-19 ans	45
- 20-34 ans	60
- 35-49 ans	74
- 50-64 ans	79
- 65 ans et plus	77
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>	
- Patron, cadre supérieur, profession libérale	70
- Cadre moyen, employé	63
- Ouvrier, personnel de service	56
- Inactif	77
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>	
- Quartier 1	67
- Quartier 2	66
- Quartier 3	81
- Quartier 4	58
- Quartier 5	80
- Quartier 6	58



★ Question : "Voulez-vous me dire ce que vous savez de ce projet ?".

SUR 100 PERSONNES AYANT
ENTENDU PARLER DU PROJET

	%
● On va construire des immeubles dans le centre, construire des H.L.M.	34
● On va rénover le quartier, détruire pour reconstruire, démolir l'imprimerie, etc.....	23
● On va créer un centre commercial, installer des magasins à grande surface, faire un complexe commercial	23
● On va construire un hôtel	18
● On va construire un parking	7
● On va construire des bureaux	5
● On va y faire une ZAC	4
● On va créer des rues réservées aux piétons	2
● On va faire un centre culturel	2
● On va faire un jardin, des espaces verts	2
● Autres réponses	8
- Sans réponse	18

(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.



★ Question : "Tel qu'il est actuellement envisagé, ce projet consiste à faire de l'îlot CHARAIRE un coeur de ville, lieu d'échanges et de rencontres, composé d'une place et de voies réservées aux piétons, entourées de boutiques et d'équipements publics (syndicat d'initiative, halte-garderie, éventuellement bibliothèque, etc...), de bureaux et de logements avec des parkings souterrains, un restaurant et peut-être un hôtel. Personnellement, êtes-vous favorable ou non à un tel projet ?"

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

	%
• Très favorable	28
• Assez favorable	36
	64
• Peu favorable	14
• Pas du tout favorable	14
	28
- Ne se prononcent pas	8

ANALYSES

Sur 100 personnes de chaque groupe :

	<u>FAVORABLE</u> %	<u>PAS FA- VORABLE</u> %	<u>NE SE PRO- NONCENT PAS</u> %	<u>TOTAL</u> %
<u>ENSEMBLE</u>	64	28	8	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	69	24	7	100
- Femme	60	31	9	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	68	24	8	100
- 20-34 ans	65	28	7	100
- 35-49 ans	64	30	6	100
- 50-64 ans	56	32	12	100
- 65 ans et plus	68	20	12	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron cadre supérieur, profession libérale	58	33	9	100
- Cadre moyen, employé	61	33	6	100
- Ouvrier, personnel de service	82	11	7	100
- Inactif	66	23	11	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	69	27	4	100
- Quartier 2	71	23	6	100
- Quartier 3	65	29	6	100
- Quartier 4	61	26	13	100
- Quartier 5	73	36	1	100
- Quartier 6	56	28	16	100



☆ Question : "Y-a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez particulièrement trouver dans un tel centre ville et si oui quoi ?".

	SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES
	----- %
● Des commerçants, un centre commercial, des magasins, des boutiques, un marché	13
● Un hôtel, un restaurant, des cafés	11
● Un lieu exclusivement réservé aux piétons	6
● Des salles de spectacles, cabaret, boîte de nuit, clubs privés	4
● Des équipements de loisir, équipements sportifs.	4
● Une crèche, halte-garderie, un jardin d'enfants.	4
● Un lieu d'échange, de rencontre	3
● Un espace vert, un jardin public, un parc	3
● Des cinémas, un théâtre	3
● Un parking	1
● Autre réponse	10
- Sans réponse	42
	----- (1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.



★ Question : "Plus les immeubles qui seront construits là sont bas et moins il y aura d'appartements à vendre pour couvrir le coût de ce projet, c'est-à-dire plus ce projet risque de coûter cher au contribuable de SCEAUX. Le Conseil Municipal ne veut pas tolérer que les immeubles les plus hauts, qui seront construits dans l'îlot CHARAIRE, dépassent 6 étages. Personnellement, estimez-vous que cette hauteur...".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

• Est encore excessive	41	} 45
• Devrait pouvoir être dépassée par endroit.	4	
• Constitue une limite raisonnable à ne pas dépasser	52	} 55
- Ne se prononcent pas	3	
	100	

ANALYSES	ENCORE	DEVRAIT POUVOIR	LIMITE RAI-	NE SE PRO-	TOTAL
	EXCESSIVE	ETRE DEPASSEE	SONNABLE	NONCENT PAS	
	%	%	%	%	%
ENSEMBLE	41	4	52	3	100
SEXE					
- Homme	35	5	57	3	100
- Femme	47	3	47	3	100
AGE					
- 15-19 ans	28	8	61	3	100
- 20-34 ans	36	6	55	3	100
- 35-49 ans	44	3	51	2	100
- 50-64 ans	54	1	40	5	100
- 65 ans et plus	45	1	52	2	100
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE					
- Patron, cadre supérieur, profession libérale	51	2	44	3	100
- Cadre moyen, employé	34	5	58	3	100
- Ouvrier, personnel de service	26	6	66	2	100
- Inactif	46	3	47	4	100
QUARTIER DE RESIDENCE					
- Quartier 1	44	3	53	-	100
- Quartier 2	38	3	59	-	100
- Quartier 3	43	4	49	4	100
- Quartier 4	31	4	60	5	100
- Quartier 5	51	6	43	-	100
- Quartier 6	52	4	38	6	100



★ Question : "Je vais vous citer plusieurs opinions que l'on entend sur ce projet de réaménagement de l'îlot CHARAIRE. Pour chaque opinion vous me direz, d'après ce que vous savez ou imaginez de ce projet, si vous êtes ou non d'accord avec elle ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES
%

● Le projet permettra de construire les équipements collectifs qui manquent aux Scéens :

• Tout à fait d'accord	27	} 59
• Plutôt d'accord	32	
• Plutôt pas d'accord	12	} 24
• Pas du tout d'accord	12	
- Ne se prononcent pas	17	
	<hr/>	
	100	

● Il va entraîner la destruction de maisons, d'immeubles anciens qu'il faudrait au contraire sauvegarder :

• Tout à fait d'accord	37	} 57
• Plutôt d'accord	20	
• Plutôt pas d'accord	15	} 30
• Pas du tout d'accord	15	
- Ne se prononcent pas	13	
	<hr/>	
	100	

● Grâce à lui, on va pouvoir créer des emplois qui manquent à SCEAUX, en particulier des emplois féminins :

• Tout à fait d'accord	35	} 65
• Plutôt d'accord	30	
• Plutôt pas d'accord	10	} 21
• Pas du tout d'accord	11	
- Ne se prononcent pas	14	
	<hr/>	
	100	

● Il contribuera à aggraver les problèmes de circulation et de stationnement dans le centre de SCEAUX :

• Tout à fait d'accord	35	} 61
• Plutôt d'accord	26	
• Plutôt pas d'accord	13	} 25
• Pas du tout d'accord	12	
- Ne se prononcent pas	14	
	<hr/>	
	100	



ANALYSES

Le projet permettra de construire des équipements collectifs qui manquent aux Scéens :

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	-----	-----	-----	-----
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	59	24	17	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	63	22	15	100
- Femme	56	25	19	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	75	16	9	100
- 20-34 ans	61	24	15	100
- 35-49 ans	55	28	17	100
- 50-64 ans	51	22	27	100
- 65 ans et plus	58	24	18	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, prof. lib. ..	54	30	16	100
- Cadre moyen, employé	61	20	19	100
- Ouvrier, personnel de service	76	11	13	100
- Inactif	54	26	20	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	60	27	13	100
- Quartier 2	70	22	8	100
- Quartier 3	54	28	18	100
- Quartier 4	63	19	18	100
- Quartier 5	57	32	11	100
- Quartier 6	51	19	30	100



ANALYSES

Il va entraîner la destruction de maisons, d'immeubles anciens qu'il faudrait au contraire sauvegarder :

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	-----	-----	-----	-----
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	57	30	13	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	51	36	13	100
- Femme	64	25	11	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	56	35	9	100
- 20-34 ans	53	32	15	100
- 35-49 ans	57	33	10	100
- 50-64 ans	63	23	14	100
- 65 ans et plus	66	22	12	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, prof. lib...	54	34	12	100
- Cadre moyen, employé	58	27	15	100
- Ouvrier, personnel de service	60	31	9	100
- Inactif	66	22	12	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	66	23	11	100
- Quartier 2	61	31	8	100
- Quartier 3	62	32	6	100
- Quartier 4	57	27	16	100
- Quartier 5	50	42	8	100
- Quartier 6	47	34	19	100



ANALYSES

Grâce à lui, on va pouvoir créer des emplois qui manquent à SCEAUX, en particulier des emplois féminins :

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	65	21	14	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	68	18	14	100
- Femme	63	22	15	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	80	10	10	100
- 20-34 ans	62	24	14	100
- 35-49 ans	66	23	11	100
- 50-64 ans	63	20	17	100
- 65 ans et plus	54	23	23	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, prof. lib...	60	23	17	100
- Cadre moyen, employé	70	21	9	100
- Ouvrier, personnel de service	81	11	8	100
- Inactif	55	23	22	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	62	30	8	100
- Quartier 2	74	15	11	100
- Quartier 3	66	26	8	100
- Quartier 4	69	12	19	100
- Quartier 5	67	22	11	100
- Quartier 6	55	18	27	100



ANALYSES

Il contribuera à aggraver les problèmes de la circulation et de stationnement dans le centre de SCEAUX :

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	61	25	14	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	57	34	9	100
- Femme	61	23	16	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	63	31	6	100
- 20-34 ans	57	32	11	100
- 35-49 ans	59	28	13	100
- 50-64 ans	60	24	16	100
- 65 ans et plus	56	22	22	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, prof. lib...	59	28	13	100
- Cadre moyen, employé	59	29	12	100
- Ouvrier, personnel de service	63	25	12	100
- Inactif	53	30	17	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	63	30	7	100
- Quartier 2	59	29	12	100
- Quartier 3	67	25	8	100
- Quartier 4	58	31	11	100
- Quartier 5	54	37	9	100
- Quartier 6	48	14	38	100



☆ IV.- LE PASSAGE BENOIT

68 % des Scéens se prononcent en faveur de la réhabilitation du passage BENOIT, plutôt que de sa rénovation.

Dans tous les groupes de la population, une majorité se dégage en faveur de la première solution ; cette majorité est particulièrement élevée :

- dans les milieux de cadre supérieur (78 %) ;
- et parmi les habitants des quartiers 1 (77 %) et 5 (72 %).



★ Question : "L'aménagement du passage BENOIT est également à l'étude en ce moment. Deux possibilités sont envisagées :

- restaurer les immeubles anciens qui peuvent l'être et ne prévoir de nouvelles constructions qu'en complément des maisons existantes ;
- démolir tous les immeubles anciens et construire à leur place des logements sociaux.

La première solution (réhabilitation) sauvegarde le caractère du quartier et assure le maintien sur place des ateliers d'artisans.

La deuxième (rénovation) permet de créer davantage de logements sociaux.

Personnellement, êtes-vous partisan, pour le passage BENOIT ...

	SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES
	----- %
● De la réhabilitation	68
● De la rénovation	20
● De ne rien faire	1
- Ne se prononcent pas	11
	----- 100



ANALYSES

	REHABI- LITATION	RENO- VATION	NE RIEN FAIRE	NE SE NONCENT	PRO- PAS	TOTAL
	%	%	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	68	20	1	11		100
<u>SEXE</u>						
- Homme	67	22	1	10		100
- Femme	68	19	1	12		100
<u>AGE</u>						
- 15-19 ans	62	29	2	7		100
- 20-34 ans	69	21	-	10		100
- 35-49 ans	70	18	1	11		100
- 50-64 ans	69	16	2	13		100
- 65 ans et plus	64	21	1	14		100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>						
- Patron, cadre supérieur, prof. libérale	78	12	1	9		100
- Cadre moyen, employé	62	25	1	12		100
- Ouvrier, personnel de service	54	33	-	13		100
- Inactif	64	21	2	13		100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>						
- Quartier 1	77	18	2	3		100
- Quartier 2	69	25	-	6		100
- Quartier 3	65	29	1	5		100
- Quartier 4	66	18	-	16		100
- Quartier 5	72	17	4	7		100
- Quartier 6	56	17	-	27		100



☆ V.- LES EQUIPEMENTS POUR LES JEUNES

Invités à choisir parmi une série d'équipements publics destinés aux jeunes ceux dont la réalisation qui leur paraissait la plus importante, les Scéens mettent au premier plan la construction de gymnases, près des Ecoles.

Puis trois réalisations présentent une importance comparable :

- L'extension de la Maison des Jeunes, rue des Ecoles ;
- L'aménagement d'aires de jeux dans le Petit Parc ;
- L'aménagement d'installations sportives dans le Petit Parc.

Une seconde salle de sports au clos Saint-Marcel et la construction d'un nouveau bâtiment pour la Maison des Jeunes dans l'ilot CHARAIRE présentent une moindre importance.



☆ Question : "Parmi les choses suivantes plus particulièrement destinées aux jeunes, quelles sont les trois qui vous paraissent les plus importantes pour SCEAUX ?".

	SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES
	----- %
● Construction de gymnases près des écoles	59
● Extension de la maison des jeunes et de la culture existant rue des Ecoles..	48
● Aménagement d'aires de jeux dans le Petit Parc	47
● Aménagement dans le Petit Parc d'installations sportives	48
● Construction d'une deuxième salle de sports au Clos Saint Marcel	31
● Construction d'un nouveau bâtiment pour la maison des jeunes dans l'îlot CHARAIRE réaménagé	30
	----- (1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.



ANALYSES

	GYMNASES PRES DES ECOLES	EXTENSION M.J.C. RUE DES ECOLES	AIRES DE JEUX DANS LE PETIT PARC	INSTALLA- TIONS SPOR- TIVES DANS LE PETIT PARC	2E SALLE DE SPORT AU CLOS SAINT-MARCEL	NOUVEAU BAT. DE M.J.C. DANS ILOT CHARAIRE
	%	%	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	59	48	47	48	31	30
<u>AGE</u>						
- 15-19 ans	63	63	34	41	29	50
- 20-34 ans	66	52	60	42	29	28
- 35-49 ans	66	47	49	38	31	30
- 50-64 ans	52	39	42	37	35	23
- 65 ans et plus...	32	40	34	35	29	20
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>						
- Quartier 1	63	56	45	51	38	25
- Quartier 2	51	43	48	43	34	40
- Quartier 3	59	50	48	36	31	29
- Quartier 4	68	46	50	36	27	28
- Quartier 5	58	54	52	38	40	29
- Quartier 6	44	40	41	28	18	36



☆VI.- L'AUTOROUTE A.10

80 % des Scéens approuvent la prise de position du Conseil Municipal hostile au principe de passage à travers SCEAUX de l'autoroute A.10.

Une très large majorité partage cette attitude dans tous les groupes de la population ; seuls les milieux ouvriers manifestent une légère réticence à son égard (21 % la désapprouve).

Si malgré tout l'autoroute était construite, l'emprise non utilisée devrait, selon la majorité des personnes interrogées, être en priorité utilisée pour établir des talus en vue de réduire des nuisances.



★ Question : "Le Conseil Municipal a pris une position hostile au principe même du passage à travers SCEAUX de l'autoroute A 10. Personnellement, approuvez-vous ou désapprouvez-vous, sur ce point, la position du Conseil Municipal ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

	%
● Approuvent	80
● Désapprouvent	12
- Ne se prononcent pas	8
	100

ANALYSES

	APPROU- VENT	DESAP- PROUVÉ	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	80	12	8	100
<u>SEXE</u>				
- Homme	78	16	6	100
- Femme	83	8	9	100
<u>AGE</u>				
- 15-19 ans	84	13	3	100
- 20-34 ans	83	13	4	100
- 35-49 ans	76	15	9	100
- 50-64 ans	84	5	11	100
- 65 ans et plus	75	9	16	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>				
- Patron, cadre supérieur, profession libérale	88	9	3	100
- Cadre moyen, employé	82	12	6	100
- Ouvrier, personnel de service	64	21	15	100
- Inactif	74	10	16	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>				
- Quartier 1	81	17	2	100
- Quartier 2	91	7	2	100
- Quartier 3	79	11	10	100
- Quartier 4	80	9	11	100
- Quartier 5	88	8	4	100
- Quartier 6	70	16	14	100
<u>LIEU DE TRAVAIL</u>				
- Sceaux	73	16	11	100
- Commune limitrophe	77	15	8	100
- Paris	79	17	4	100
- Ailleurs	92	6	2	100



PROJET PALISSE - TRACÉ DES VOIES

★ Question : "Dans l'hypothèse où l'Etat déciderait malgré tout de construire l'autoroute, celle-ci aurait deux fois deux voies alors que la place est suffisante pour construire deux fois trois voies. Personnellement entre ces trois solutions possibles, comment souhaiteriez-vous que soit alors utilisée la place laissée ainsi disponible ?".

SUR 100 PERSONNES
INTERROGÉES

%

● Pour établir des talus et plantations en vue de réduire les nuisances pour les riverains	62
● Pour créer une troisième voie séparée exclusivement réservée à des autobus rapides	14
● Pour aménager une voie ferrée	12
- Ne se prononcent pas	12
	----- 100



ANALYSES

	TALUS ET PLANTATIONS	3E. VOIE AUTOBUS	VOIE FERREE	NE SE PRO- NONCENT PAS	TOTAL
	%	%	%	%	%
<u>ENSEMBLE</u>	62	14	12	12	100
<u>SEXE</u>					
- Homme	63	13	13	11	100
- Femme	62	15	11	12	100
<u>AGE</u>					
- 15-19 ans	73	13	5	9	100
- 20-34 ans	68	16	10	6	100
- 35-49 ans	63	14	14	9	100
- 50-64 ans	55	11	16	18	100
- 65 ans et plus	43	19	16	22	100
<u>PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE</u>					
- Patron, cadre supérieur, prof. libérale	67	7	14	12	100
- Cadre moyen, employé	65	18	9	8	100
- Ouvrier, personnel de service	63	22	8	7	100
- Inactif	46	18	17	19	100
<u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>					
- Quartier 1	64	17	16	3	100
- Quartier 2	77	12	9	2	100
- Quartier 3	61	17	13	9	100
- Quartier 4	62	18	9	11	100
- Quartier 5	69	10	18	3	100
- Quartier 6	47	4	8	41	100
<u>LIEU DE TRAVAIL</u>					
- Sceaux	73	14	8	5	100
- Commune limitrophe	62	16	14	8	100
- Paris	60	16	12	12	100
- Ailleurs	66	4	18	12	100



PRINCIPALES CONCLUSIONS

- DANS LEUR ENSEMBLE LES SCEENS APPROUVENT LA POLITIQUE SUIVIE OU PROJETEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN MATIERE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT DE LA VILLE.
 - 80 % APPROUVENT LES MESURES PRISES EN 1973 VISANT A LIMITER LES COEFFICIENTS D'OCCUPATION DU SOL ;
 - 64 % SONT FAVORABLES AU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ILOT CHARAIRE TEL QU'IL EST ACTUELLEMENT CONCU ;
 - 80 % APPROUVENT LA PRISE DE POSITION HOSTILE AU PRINCIPE DU PASSAGE A TRAVERS SCEAUX DE L'AUTOROUTE A.10.
- EN CE QUI CONCERNE LES DECISIONS A VENIR, L'ETUDE REALISEE PERMET DE DEGAGER LES TENDANCES SUIVANTES DANS L'OPINION :
 - PASSAGE BENOIT :
LA REHABILITATION, PLUTOT QUE LA RENOVATION, CONSTITUE LA SOLUTION SOUHAITEE POUR L'AVENIR DE CETTE PARTIE DE SCEAUX.
 - EQUIPEMENTS PUBLICS DESTINES AUX JEUNES :
LA CONSTRUCTION DE GYMNASES PRES DES ECOLES ARRIVE AU PREMIER RANG DES DIVERSES PROPOSITIONS SOUMISES AU JUGEMENT DES SCEENS, DEVANT L'EXTENSION DE LA MAISON DES JEUNES DE LA RUE DES ECOLES.
- PLUS GENERALEMENT LES ELUS LOCAUX, S'ILS ENTENDENT TENIR COMPTE DE L'AVIS DE LA POPULATION, DEVRONT, A MOYEN ET LONG TERME, FAIRE PORTER LEURS EFFORTS EN PRIORITE SUR :
 - LA PRESERVATION DES ESPACES VERTS DANS LEUR VILLE ;
 - LE DEVELOPPEMENT DE CERTAINS EQUIPEMENTS SOCIAUX ;
 - LA LUTTE CONTRE LE BRUIT.



ANALYSE TYPOLOGIQUE

A V E R T I S S E M E N T

Les Scéens interrogés dans cette étude présentent une gamme d'attitudes et d'opinions nuancée à l'égard des problèmes d'urbanisme de leur ville.

Ayant répondu à plusieurs questions, on n'en trouverait qu'un petit nombre ayant donné des réponses exactement semblables tout au long du questionnaire. On peut cependant imaginer sans difficulté qu'il existe des groupes de Scéens ayant, dans l'ensemble, répondu de façon assez voisine.

L'IFOP a recherché quels pouvaient être ces groupes en utilisant la technique de l'analyse typologique.

La démarche utilisée s'apparente à celle des entomologistes qui essaient de procéder à la classification en familles d'insectes apparemment très différents.

L'ordinateur tient compte de l'ensemble des réponses données aux questions par les personnes interrogées pour les répartir au sein de groupes (ou types). Chaque groupe rassemble des personnes dont les réponses, sans être totalement identiques, sont voisines.

On obtient ainsi des "types" caractérisés par des attitudes semblables à l'égard des problèmes de l'urbanisme à Sceaux.



L'analyse typologique effectuée par l'IFOP met en évidence l'existence de cinq groupes de Scéens, dont l'importance respective est la suivante :

	<u>%</u>
. GROUPE 1	17
. GROUPE 2	30
. GROUPE 3	15
. GROUPE 4	28
. GROUPE 5	10
	<hr/>
	100



GRUPE 1

Il est constitué par les Scéens les moins favorables au projet d'aménagement de l'îlot CHARAIRE, tel qu'il est actuellement conçu.

Le groupe ne croit pas que l'opération puisse apporter aux Scéens les équipements collectifs et les emplois qui leur manquent, mais n'estime pas non plus que les immeubles de l'îlot devraient être sauvegardés, ni que la réalisation du projet aggravera la circulation dans le centre.

Leur opposition provient davantage d'un refus de l'architecture verticale : ce groupe est le seul à estimer massivement (86 %) que la hauteur de six étages est encore excessive.

En fait, à travers leur opposition au projet CHARAIRE, c'est sans doute la crainte de voir SCEAUX perdre son caractère de petite ville de province calme qui s'exprime.

26 % des membres du groupe estiment qu'il est agréable de vivre à SCEAUX, parce que la ville ressemble à une ville de province ; des cinq groupes, c'est celui où cette raison est invoquée le plus fréquemment.

Ce groupe paraît en outre être plus attaché que les autres au calme et aux espaces verts.

Composé en majorité de femmes (66 %), c'est le groupe où l'on compte la plus faible proportion de jeunes et où les cadres supérieurs, patrons, professions libérales, sont les plus nombreux.

Enfin, la proportion des habitants des quartiers centraux est plus élevée que dans les autres groupes.



LES GROUPE 2 ET 3

Deux groupes sont voisins qui se caractérisent par leur attitude favorable au projet d'aménagement de l'îlot CHARAIRE.

GROUPE 2

- Favorable au projet d'aménagement de l'îlot CHARAIRE (indice moyen de faveur du groupe : 3,23), il reconnaît cependant qu'il entraînera la destruction d'immeubles qu'il aurait fallu sauvegarder et qu'il aggravera les problèmes de la circulation dans le centre.
- La hauteur maximum de six étages lui paraît une limite raisonnable à ne pas dépasser.
- Il semble cependant que cette approbation du projet soit l'approbation d'un " coup parti " : en effet, le groupe adopte une position inverse en ce qui concerne le passage BENOIT, puisque 70 % de ses membres se prononcent en faveur de la réhabilitation.
- C'est dans ce groupe que les jeunes (moins de 35 ans) sont les plus nombreux.



GROUPE 3

Proche du précédent sur plusieurs points relatifs au projet d'aménagement de l'îlot CHARAIRE (démolition d'immeubles qu'il faudrait préserver, création d'emplois, aggravation des conditions de circulation, la hauteur limite de six étages est raisonnable), il s'en distingue cependant nettement :

- Par son attitude globale nettement plus favorable à l'égard du projet ;
- Par une prise de position en faveur de la rénovation du passage BENOIT ;
- Par une réserve assez marquée envers la position du Conseil Municipal à l'égard de l'autoroute A.10 : ce dernier point constitue la principale originalité du groupe puisqu'il est le seul à ne pas l'approuver en majorité.



GROUPE 4

Ces Scéens sont modérément favorables au projet CHARAIRE (indice 2,65).

Reconnaissant les avantages que l'on peut attendre de l'opération (équipements collectifs, création d'emplois), peu sensible aux critiques qu'on lui adresse (disparition d'immeubles à sauvegarder, aggravation des conditions de la circulation), la réserve de ce groupe provient principalement de la hauteur autorisée pour les constructions : 51 % des membres du groupe estiment qu'elle est encore excessive.

Très nettement partisan de la réhabilitation du passage BENOIT, le groupe approuve massivement (90 %) la position du Conseil Municipal concernant l'autoroute A.10.

Le groupe attache en outre une importance marquée (comme le groupe 1) aux espaces verts.

Comprenant une majorité de femmes (61 %), ce groupe est aussi celui qui compte la plus forte proportion de Scéens :

- âgés de 50 ans ou plus ;
- résidant dans les quartiers 3 (centre) et 6 (à l'Est du Parc).



GROUPE 5

C'est l'un des trois groupes les plus favorables au projet d'aménagement de l'îlot CHARAIRE (indice 3,24).

En désaccord avec les critiques adressées à l'opération (destruction d'un patrimoine immobilier de valeur, aggravation des conditions de circulation dans le centre), les Scéens appartenant à ce groupe estiment en outre que la restructuration de l'îlot se révèlera bénéfique sur le plan des équipements collectifs et de l'emploi.

Par ailleurs, ce groupe est le seul à se prononcer en majorité en faveur de la rénovation du passage BENOIT.

La création d'emplois, les possibilités de faire du sport, le développement des équipements sociaux sont plus souvent cités dans ce groupe comme les mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie dans la localité.

Le groupe est jeune (les moins de 35 ans représentent 42 %) et le nombre des Scéens appartenant aux milieux ouvriers et résidant dans le quartier des Blagis y est plus élevé qu'ailleurs.



	GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 3	GRUPE 4	GRUPE 5
● <u>Indice moyen à l'égard du projet CHARAIRE</u>	1,59	3,23	3,66	2,65	3,24
● <u>Le projet permettra de construire des équipements collectifs qui manquent aux Scéens</u>	1,75	2,71	3,51	3,13	3,69
● <u>Il va entraîner la destruction de maisons, d'immeubles anciens qu'il faudrait au contraire sauvegarder</u>	1,39	2,31	2,29	1,73	1,90
● <u>Grâce à lui, on va pouvoir créer des emplois qui manquent à SCEAUX, en particulier des emplois féminins</u>	1,67	3,36	3,37	2,97	3,88
● <u>Il contribuera à aggraver les problèmes de circulation et de stationnement dans le centre de SCEAUX</u>	1,44	2,64	2,89	1,55	1,20
● <u>La hauteur autorisée de 6 étages ... :</u>					
- Est encore excessive	82	27	25	51	42
- Devrait pouvoir être dépassée par endroit	2	3	11	1	4
- Constitue une limite raisonnable à ne pas dépasser	12	70	61	43	46
- Ne se prononcent pas	4	-	3	5	8
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>Sont partisans pour le passage BENOIT... :</u>					
- De la réhabilitation	84	70	38	85	28
- De la rénovation	8	15	49	5	55
- De ne rien faire	4	1	1	-	-
- Ne se prononcent pas	4	14	12	10	17
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>Attitude à l'égard de la position prise par le Conseil Municipal concernant l'autoroute A.10 :</u>					
- Approuvent	90	90	47	90	73
- Désapprouvent	4	6	35	6	14
- Ne se prononcent pas	6	4	18	4	13
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>



	GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 3	GRUPE 4	GRUPE 5
--	------------	------------	------------	------------	------------

● Estiment que vivre à SCEAUX est agréable parce que ... :

- Il y a de la verdure	60	62	57	60	55
- C'est proche de Paris	19	16	13	18	10
- Ce n'est pas trop peuplé	10	5	2	11	10
- Il n'y a pas trop d'usine	4	6	8	3	6
- C'est commerçant	6	8	-	7	5
- C'est calme	32	36	30	34	28
- Il y a les équipements scolaires	8	8	3	6	5
- C'est un peu une ville de province ...	26	16	20	17	9
- Les habitants sont amiables	5	8	6	7	5
- On y trouve tous les équipements nécessaires	5	7	2	4	5
- C'est bien desservi par les moyens de transport	12	17	14	16	11
- Autre raison	7	5	8	7	14

● Mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie à SCEAUX :

- Réduire la fatigue des transports en commun	26	26	16	23	15
- Créer des emplois	17	23	25	15	26
- Construire des logements sociaux	18	21	31	15	29
- Lutter contre le bruit	41	34	28	34	28
- Améliorer la circulation et le stationnement	34	30	29	31	28
- Préserver davantage la verdure	62	48	32	61	50
- Accroître les possibilités de faire du sport	22	23	31	21	32
- Développer les équipements culturels..	12	10	10	15	10
- Moderniser les écoles	4	6	10	10	10
- Moderniser les lycées	6	14	15	10	9
- Créer certains équipements sanitaires.	9	16	17	15	20
- Développer certains équipements sociaux	26	30	32	33	36



	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5
CARACTERISTIQUES -----					
● <u>SEXE</u>					
- Homme	34	50	52	36	51
- Femme	66	50	48	64	49
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>AGE</u>					
- Moins de 35 ans	34	48	42	37	42
- 35-49 ans	35	26	26	23	27
- 50 ans et plus	31	26	32	40	31
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</u>					
- Profession libérale, cadre supérieur, patron	57	46	36	48	28
- Cadre moyen, employé	22	24	20	20	23
- Ouvrier, personnel de service	4	13	20	11	28
- Inactif	17	17	24	21	21
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>TYPE DE LOGEMENT</u>					
- Maison individuelle	47	45	36	45	36
- Immeuble collectif	49	54	63	54	62
- Non précisé	4	1	1	1	2
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
● <u>QUARTIER DE RESIDENCE</u>					
- Quartier 1 (clos Saint-Marcel)	18	12	19	10	17
- Quartier 2	9	15	13	7	9
- Quartier 3 (Centre)	27	21	23	27	23
- Quartier 4 (Blagis)	16	25	16	20	27
- Quartier 5	17	15	14	11	12
- Quartier 6	10	7	13	22	12
- Non précisé	3	5	2	3	-
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>

EXHIBIT

Item No.	Description	Quantity	Unit Price	Total Price
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Données socio-démographiques qui interrogent l'urbanisme

I. Principales structures de la population

L'expansion démographique de Sceaux s'est jouée entre 1954 et 1962, époque où la population est passée de 10.000 à 20.000 habitants. Ce sont les constructions d'alors qui ont inscrit sur le sol une distribution inégale des densités de part et d'autre de la rue Houdan : densification au nord de cette voie, régression numérique au sud.



Très circonscrite dans le temps, l'expansion démographique de Sceaux a pour conséquences actuelles de faire en sorte :

– que les ménages que l'on rencontre le plus souvent à Sceaux, sont des familles dont les parents ont entre 35 et 50 ans et les enfants entre 10 et 25 ans;

– que les tranches d'âge très jeunes (0 - 4 et 5 - 9 ans) sont en nombre très relatif;

– que les problèmes les plus immédiatement perceptibles sont ceux que pose l'existence de nombreux adolescents, soit en raison de leur localisation très excentrée (lors d'un sondage effectué en novembre 1973, tous les problèmes « d'équipements » évoqués par les personnes interrogées tournaient autour des « besoins » des jeunes, soit pour souligner l'insuffisance d'équipements sportifs, soit pour interroger la politique d'animation),



Les très jeunes en nombre relativement limité



De nombreux adolescents... dont les besoins posent des problèmes d'équipements

soit en raison des questions que posent l'arrivée massive de jeunes à l'âge du mariage, et donc à l'heure d'une recherche de logement. (Très vite, lors des premières réunions de la consultation, cette question a été évoquée et les groupes d'habitants s'y sont montrés très sensibles). Le « *groupe d'étude d'urbanisme des habitants de Sceaux* » a inséré, dans son questionnaire de mars 1974, des interrogations utiles pour préciser la réalité de ce besoin et des réponses qui pourraient y être données. Que l'on sache cependant que ce problème est d'autant plus important à Sceaux que la réalité familiale y paraît vivante: 20% des familles actuelles disent s'être installées à Sceaux pour des « *raisons familiales* » (novembre 1973). En d'autres villes, ce taux est bien plus faible: 13% à Versailles, 5% à Orsay.

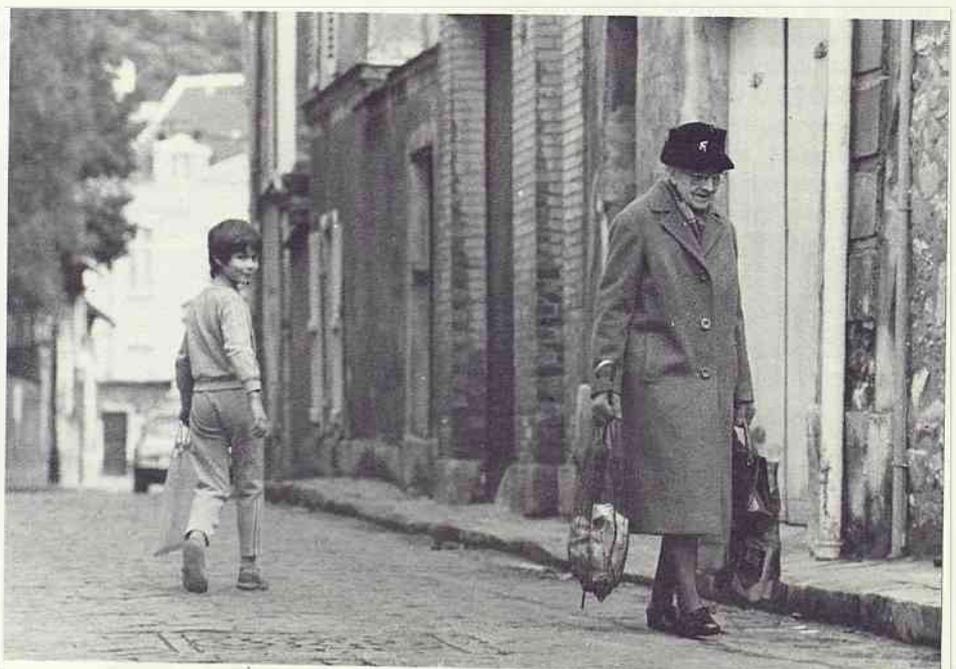
Ces trois données – présence massive de familles d'un certain âge, nombre très réduit de jeunes ménages, absence relative d'enfants de 0 à 9 ans – peuvent faire conclure, pour les années immédiates, à la fois à un éclatement démographique (départ des jeunes) et à un vieillissement de la population (75% des familles déclarent être installées définitivement à Sceaux).

Le vieillissement sur place des familles aujourd'hui majoritaires irait à l'encontre des tendances vécues depuis dix ans à Sceaux où le nombre des personnes âgées va en diminuant (10% en 1968 contre 13% en 1962) et ne résiste qu'en certains quartiers, là où les renouvellements du parc immobilier se font le moins sentir: quartier des Sablons et des Chêneaux, les îlots qui entourent la rue des Ecoles, tout le quartier des Musiciens, et le quartier du Parc entre l'avenue Le Nôtre et l'avenue Jean Racine; dans ces zones, les personnes âgées représentent 15 à 20% de la population.

L'âge moyen de la population de Sceaux est de 35 ans. Si l'on repère sur la carte tous les îlots d'habitation où la moyenne d'âge est plus faible, on constate que cette dominante jeune se situe en majeure partie au nord de la ville, dans tous les îlots périphériques. Certes, la Résidence du Parc Penthièvre, les îlots de la rue des Jockos et des Filmins, et les collectifs qui bordent la Nationale 20, étalent cette dominante jeune en d'autres points de la carte. Mais cette situation excentrée – qui se renforce si l'on fait la carte des 0 à 19 ans – donne singulièrement à réfléchir. Le coût des terrains, les modes de construction expliquent sans doute une partie du phénomène. Reste un chiffre très éclairant: dans 60% des ménages de Sceaux, il n'y a pas d'enfant de moins de 16 ans.



Une arrivée massive de jeunes à l'âge du mariage et donc à l'heure d'une recherche de logement



L'âge moyen de la population est de 35 ans, le nombre des personnes âgées va en diminuant mais le vieillissement de la population pourrait résulter du départ des jeunes et de l'installation « définitive » d'un nombre important de familles.

II. Population active

Catégories socio-professionnelles et travail

A Sceaux, trois catégories socio-professionnelles sont en progression numérique, tant en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs. Il s'agit des commerçants (progression très faible), mais surtout des cadres moyens et des professions libérales et cadres supérieurs.

Cette progression modifie d'autant plus la structure démographique de la population que ces professions sont vécues dans des familles d'une plus grande ampleur : ainsi, les P.L.C.S. qui représentent aujourd'hui 27% de la population active regroupent-ils dans leurs familles 34% de la population totale. Cadres moyens et cadres supérieurs constituent à eux seuls plus de 50% de la population de Sceaux (moyenne nationale : 18).

Ce taux de présence des P.L.C.S. (34% de la population) est largement dépassé dans plus de la moitié de la surface du territoire communal. Leur densité dépasse les 50% dans une large zone, au nord de la rue Houdan et du boulevard Colbert, entre la rue du Maréchal-Joffre, à l'est, et la rue des Filmins, à l'ouest; cette zone s'étale à l'ouest entre Bourg-la-Reine et l'avenue Georges-Clémenceau. La même densité se retrouve dans tout le quartier du Parc.

Les milieux populaires – qui sont en réelle régression numérique (entre 1962 et 1968, les ménages ouvriers et employés ont perdu quelques 400 personnes) – se trouvent localisés en majorité dans la périphérie : Mésanges – Blagis, ou dans la partie sud du Vieux Sceaux.

Il est intéressant de noter à cet égard que seul le Vieux Sceaux – particulièrement l'espace situé entre la rue Paul Couderc et la rue Houdan – ne présente pas de physionomie tranchée par rapport au reste de la ville. Alors que les autres quartiers se caractérisent par la présence dominante d'une ou deux catégories sociales, on trouve dans cette partie de Sceaux toutes les catégories dans un nombre avoisinant les moyennes de la ville.

On a déjà dit – à propos des structures d'âge de la population – que le développement de la ville a eu pour conséquence de rendre majoritaires aujourd'hui les ménages de plus de 35 ans. L'un des effets de ce phénomène est la réduction sensible du nombre des enfants très jeunes.

Peut-être est-il intéressant d'avoir ces données en tête pour réfléchir sur celles du travail féminin à Sceaux. C'est en effet dans les tranches d'âge les moins représentées à Sceaux (25-34 ans) que se si-

tuent les taux de travail féminin les plus forts. Sur 100 femmes ayant de 25 à 29 ans, 60 ont une activité professionnelle. Ce taux passe à 55 dans la tranche d'âge suivante (30-34 ans), descend autour de 45 dans les tranches d'âge très nombreuses (35-49 ans), pour remonter ensuite au-dessus de 50 avant de décroître progressivement.

Ces données mériteraient d'être regardées sous l'angle des besoins et des capacités économiques des jeunes ménages à Sceaux.

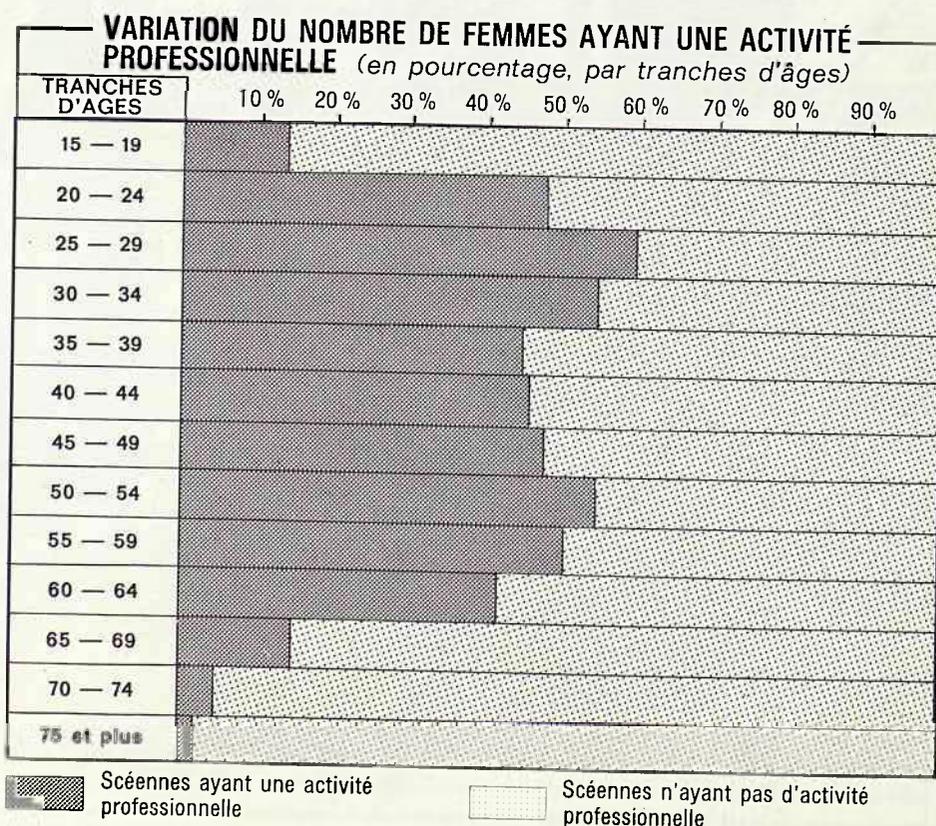
Il y avait, en 1970, 1895 emplois offerts par les 363 établissements – principalement commerciaux – de Sceaux (dans ce chiffre ne sont pas compris les emplois

induits par les établissements de l'Éducation nationale).

Chaque jour, 3000 habitants de Sceaux vont travailler à Paris, principalement dans des arrondissements situés au Sud et à l'Ouest de la capitale. 3400, dont 1400 femmes, vont travailler dans des communes de la proche couronne, situées pour les 2/3 dans les Hauts-de-Seine.

Bien que 60% de ces personnes aient une voiture (INSEE, 1968), c'est exactement ce taux (60%) qui est celui de l'utilisation journalière des transports en commun. Chaque jour, 2100 voitures quittent Sceaux et 3800 personnes prennent les transports en commun (sondage de novembre 1973).

1962		1968
6 %	COMMERÇANTS	7 %
24 %	PROFESSIONS LIBÉRALES CADRES SUPÉRIEURS	27 %
18 %	CADRES MOYENS	20 %
19 %	EMPLOYÉS	18 %
21 %	OUVRIERS	17 %
8 %	PERSONNEL DE SERVICE	8 %
4 %	AUTRES	3 %
100 %		100 %



III. Typologie des quartiers

Pour réaliser le sondage de novembre 1973, il fut nécessaire de déterminer des groupes d'habitations aux caractéristiques homogènes, de délimiter des quartiers.

En superposant sur carte le maximum de renseignements par îlot, une division de Sceaux en six quartiers s'est imposée (voir plan), tandis que le sondage venait colorer les renseignements chiffrés déjà obtenus.

Se trouvent retranscrits ici le résumé des résultats obtenus par ces deux sources : recensement îlots + sondage.

Quartier 1 (au N.O. de Sceaux – Délimité par l'avenue du Plessis, la rue Houdan, et la rue du Maréchal Joffre).

- Quartier où la proportion des adultes est la plus forte de la ville; où les moins de 20 ans sont en nette régression; où les collectifs des Mésanges donnent à l'ensemble un taux important d'ouvriers (21%) et où le nombre des personnes âgées est en augmentation.

- Le nombre des familles propriétaires de leur logement y est faible (25%) et le nombre de voitures, proportionnellement au nombre de logements, y est de 45%. (337 voitures pour 790 logements).

- Les questions spontanément énoncées dans ce quartier en novembre 1973 avaient trait :

1. au sous-équipement sportif.
2. au tracé de l'autoroute.
3. aux activités culturelles (critique des équipements et des programmes).

Quartier 2 (ou quartier des Chêneaux et des Sablons – délimité par l'avenue des Quatre-Chemins, la rue Houdan et l'avenue Voltaire).

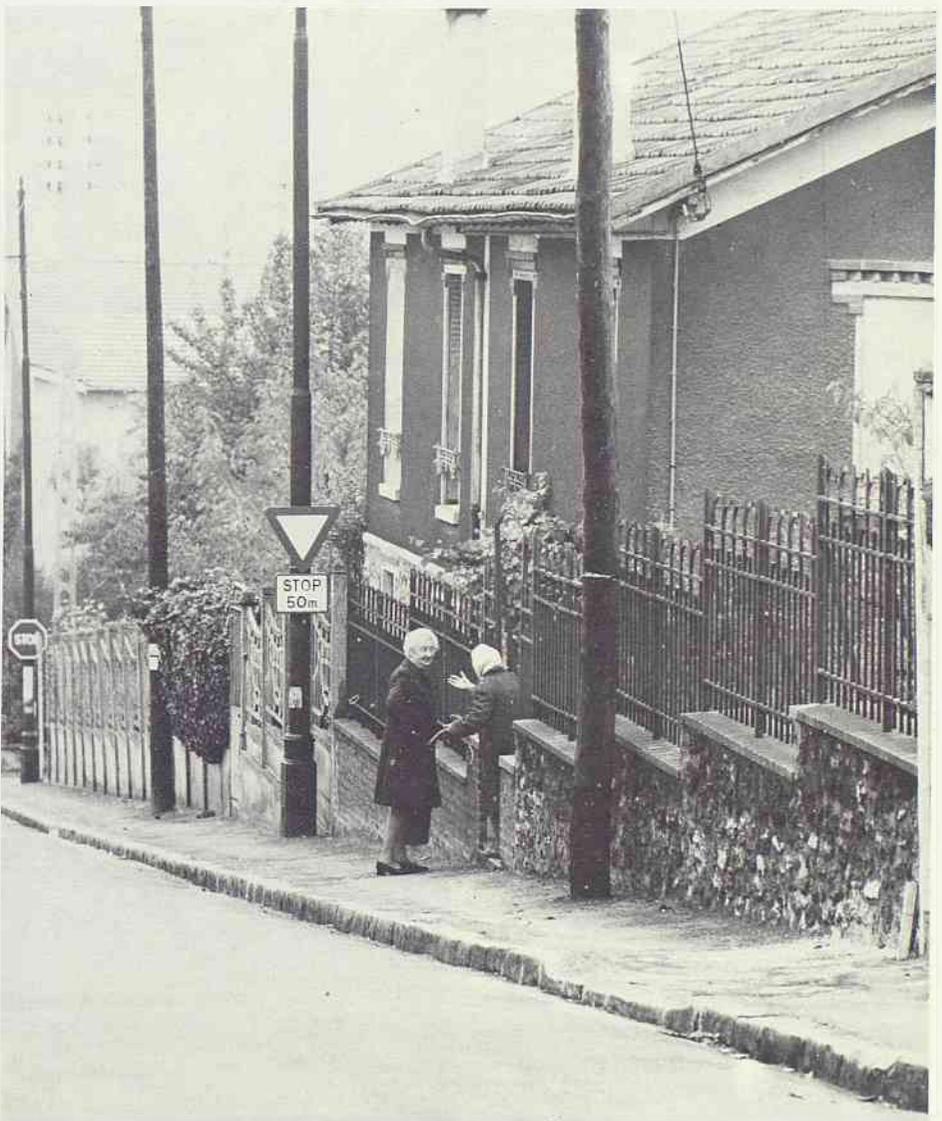
- Le caractérisent une forte densité de personnes âgées, un taux moyen d'adultes et une faible présence de jeunes. Les catégories socio-professionnelles y sont mêlées selon le taux moyen de la ville.

- 48% des familles y sont propriétaires de leur logement, et le nombre de voitures, proportionnellement au nombre des logements, y est de 43. (490 voitures pour 790 logements).

- Se sentant coupés du reste de la ville, les habitants interrogés lors du sondage critiquent le style de vie induit par l'arrivée des populations nouvelles des autres quartiers (cherté de la vie, des logements), sont très sensibles aux éventuelles retombées de l'Autoroute A 10 sur leur quartier et veulent être attentifs aux problèmes de la restructuration du vieux Sceaux.



Quartier 1
La Résidence des Mésanges



Quartier 2
La rue Quesney

Quartier 3 (quartier centre et Nord de la ville, délimité à l'Ouest par la rue du Maréchal-Joffre, au Sud par la rue Houdan et l'avenue de Verdun, à l'Est par la ligne de Sceaux).

- Quartier où la dominante Jeune est la plus forte de la ville, bien qu'en régression comparativement aux années 60, où le nombre des cadres supérieurs et cadres moyens colore énormément l'ensemble de la population, exception faite de l'îlot Desgranges-Langevin où les habitants, ouvriers pour la plupart (52%), faussent les moyennes du quartier, en en faisant le seul où le nombre des ouvriers soit en augmentation.

- 50% des habitants y sont propriétaires de leur logement et le nombre de voitures, proportionnellement au nombre de logements, y est de 84% (930 voitures pour 1136 logements).

- Dans ce quartier, lors du sondage, les habitants interrogés critiquent le sous-équipement commercial de la ville, considèrent que le centre de Sceaux n'est pas attractif (60% des habitants font leurs courses ailleurs), souhaitent davantage d'équipements sportifs et rejettent, comme trop « *intellectuel* » l'équipement culturel.



Studio Sud

Quartier 3

L'entrée de la Résidence du Parc Penthièvre (côté rue de Fontenay)



Quartier 4 (quartier du vieux Sceaux, auquel s'ajoutent les îlots situés entre l'avenue de Verdun, à l'Ouest, le boulevard Colbert au Sud, et la ligne de Sceaux au Nord).

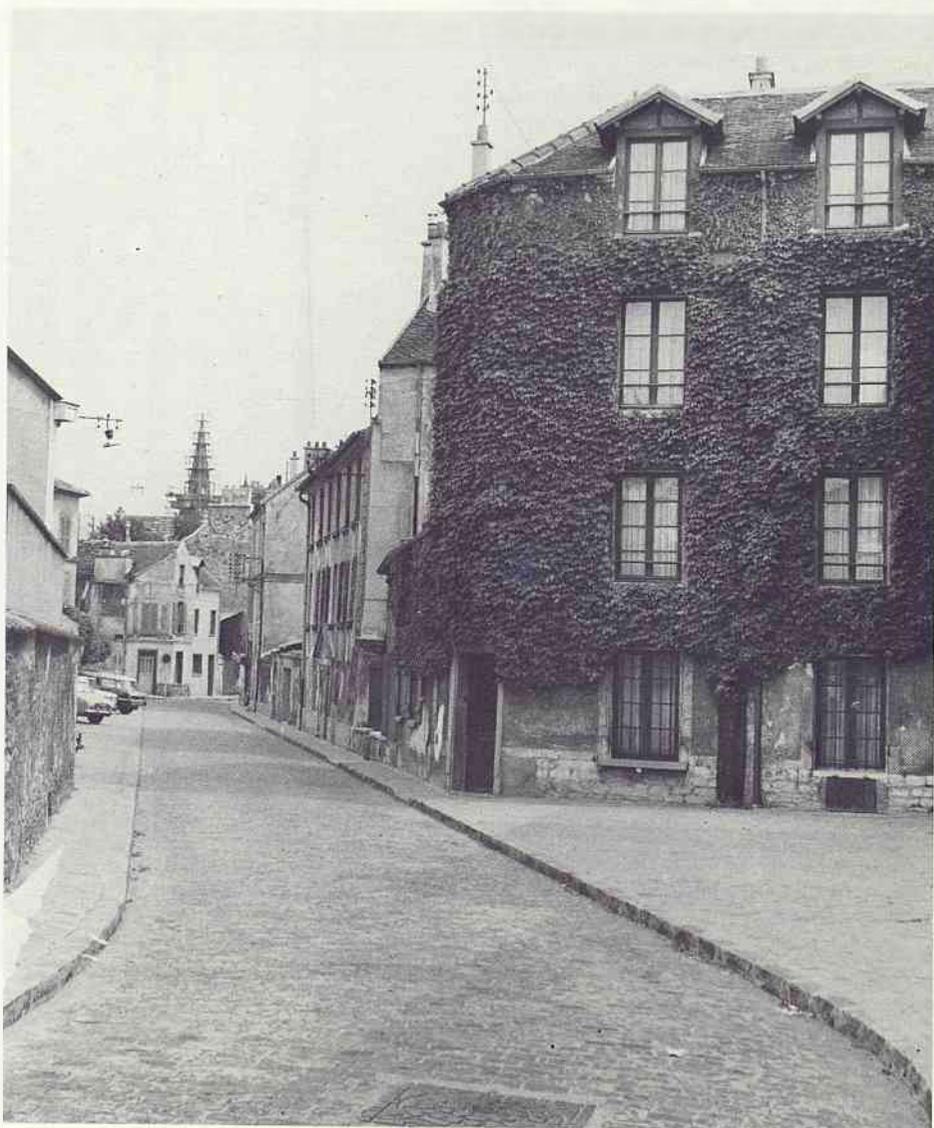
- Quartier aux colorations sociales les plus mêlées, où le nombre des jeunes est le plus faible (régression de 7% en six ans), où le taux d'activité est important (45,5) et où le nombre de personnes âgées est le plus fort de la ville.

- 30% des ménages y sont propriétaires de leur logement, et le nombre de voitures, proportionnellement au nombre des logements, y est de 56% (730 voitures pour 1300 logements).

- Les problèmes les plus fréquemment entendus dans ce quartier, lors du sondage, ont trait :

- à la Z.A.C. Charaire et aux expropriations;
- au manque d'emplois résidentiels;
- au manque d'emplois féminins.

Studio Sud



Quartier 4

La rue des Imbergères

Quartier 5 (quartier Nord-Est de la ville, enclavé par la ligne de Sceaux).

● Quartier où se conjuguent trois dominantes : dominante « *ouvrière* » (le taux le plus élevé de la ville : 20,8%), dominante « *jeune* », et dominante « *population active* »; le taux de travail féminin y est élevé; les personnes âgées y sont en petit nom-

bre et situées, quasi exclusivement, en bordure de Bourg-la-Reine. Il faut noter que le taux des professions libérales et cadres supérieurs y est cependant impressionnant (52,5) et en nette augmentation entre 1962 et 1968 (+ 7%).

● 30% des résidents sont propriétaires de leur logement et le taux des voitures, par rapport au nombre de logements, est de 66% (1030 voitures pour 1550 logements).

- les ruptures avec le centre de Sceaux;
- les ruptures culturelles à l'intérieur du quartier;
- le sentiment des « *Blagis* » d'être exclus et rejetés sur Bagneux;
- le manque d'emplois féminins;
- les migrations quotidiennes du travail;
- les inconvénients d'une vie résidentielle trop densifiée.



Quartier 6 (Quartier du Parc).

● Quartier en train de vieillir (le nombre des personnes âgées y a doublé entre 1962 et 1968), fortement marqué par la juxtaposition de deux types d'habitat (les îlots qui bordent la Nationale 20 n'ont pas

le sentiment d'appartenir à la ville de Sceaux) et par la grande proportion de professions libérales – cadres supérieurs – cadres moyens, qui y habitent (62,5).

● 73% des familles sont propriétaires de leur logement. Ce chiffre grimpe à 82% si l'on excepte les collectifs qui bordent la R.N. 20 – la proportion de voitures par

rapport au nombre de logements (671) y est de 81%.

● Peu de problèmes énoncés par les habitants lors du sondage, hormis celui des efforts à faire pour rendre le parc de Sceaux et le Château plus attractifs (tourisme) et le constat d'habiter un quartier « *mort* ».



Situation des caractéristiques socio-démographiques des quartiers en 1968

% VILLE	Q	POPULATION TOTALE	% 0-19	% 20-64	% 65 +	% ACTIFS	TAUX TRAV. FEM.	% PL.CS. CM.	% OUVRIERS	% ETUD. 17 ans et +
7	1	1.543	30	61	9	43	37	50,5	21	6,6
12	2	2.393	26,6	58	15,4	43	36,4	44,5	15,5	8,7
21	3	4.000	35	57	8	38,7	35,4	55	11,6	9,6
20	4	3.960	25,6	55	19,4	45,5	44,4	38	17	9,7
28	5	5.261	33,8	58,6	7,6	42,6	40	52,5	20,8	9,6
12	6	2.290	31,6	58	10,4	37	37	62,5	-	12,4
100	TOTAL	19.507	31,7	58,6	9,7	41,8	39	51	15,5	10

ANNEXE : RESULTATS D'UN SONDAGE EFFECTUE EN NOVEMBRE 1973

Echantillon retenu

- 15 - 20 ans hommes 6 %
- 15 - 20 ans femmes 6 %
- 20 - 64 ans hommes 36 %
- 20 - 64 femmes actives 12 %
- 20 - 64 ans femmes non-actives 28 %
- plus de 65 ans hommes 4 %
- plus de 65 ans femmes 8 %



1. 30 % de la population habitent Sceaux depuis plus de 30 ans; 50 % depuis plus de 15 ans; 50 % depuis moins de 15 ans.

2. 75 % des habitants comptent rester définitivement à Sceaux; 15 % comptent y rester quelques années; 10 % très provisoirement.

3. 45 % des familles sont propriétaires de leur logement.

Ce taux varie selon les quartiers :

quartier 1 : 25 %
quartier 2 : 50 %
quartier 3 : 50 %

quartier 4 : 30 %
quartier 5 : 30 %
quartier 6 : 75 %

4. 40 % des Scéens habitent une maison individuelle; 50 % habitent dans un collectif; 10 % sont locataires d'un appartement situé dans un pavillon ou un petit immeuble.

5. Les raisons qui ont dicté l'implantation à Sceaux des personnes interrogées sont « *le calme* » (60 %) et « *l'attrait du site* » (50 %). Autres raisons :

- présence d'équipements satisfaisants (30 %);
- proximité du lieu de travail (25 %);
- raisons familiales (20 %).

6. L'information locale est lue surtout par les hommes (60 %) et les femmes y semblent moins attentives (20 %). La participation à des groupes ou associations est moyenne : 10 % chez les hommes, 5 % chez les femmes.

7. Migrations quotidiennes : 6400 allers et retours journaliers, dont 3000 vers Paris et 3400 vers la proche banlieue.

8. Les achats sont faits à 40 % sur place, à 40 % à Paris et à 20 % ailleurs.

9. Les migrations du week-end sont surtout le fait des habitants du Vieux Sceaux et de la périphérie Nord; l'ensemble de la population (60 %) est peu mobile lors des week-ends.

10. 60 % des ménages possèdent une voiture et 4 voitures sur 10 sont parkées dans les rues.

11. Quelle vocation souhaitez-vous voir consacrée pour votre ville ?

- 70 % souhaitent voir Sceaux demeurer une ville résidentielle;
- 30 % souhaitent y voir s'implanter davantage d'emplois tertiaires;
- 20 % souhaitent un avenir commercial plus marqué;
- 20 % lui voient un avenir « *universitaire* ».

Sensibilité et questions de la population sur les principaux problèmes que pose le développement de la ville

I. Grandes orientations de l'urbanisme

Comparativement aux populations d'autres communes consultées sur les mêmes sujets, la population de Sceaux apparaît comme une population « mieux » informée des distorsions existantes entre les discours tenus sur l'avenir urbanistique de la région et la pratique effective de l'aménagement urbain.

Toutes les difficultés rencontrées au cours de la consultation tiennent à ce fait (beaucoup plus qu'à des clivages idéologiques) : les réalisations passées et les décisions prises paraissent en contradiction avec ce que les intentions officielles (schéma directeur de la Région parisienne, options de déconcentrer la proche couronne, axes parallèles des villes nouvelles, loi foncière de 1967, etc.), et le bon sens prônent comme bon et nécessaire.

En ce sens, une première réaction unanime (soit dans les conversations, soit dans les réunions publiques) fut de s'étonner des imprécisions du S.D.A.U.-secteur Sud, de trouver aberrante l'intention de porter à 100 000 habitants la ville de Châtillon, et de souhaiter que Sceaux échappe à ce que chacun dénonce depuis dix ans : le développement concentrique, en tache d'huile, structuré par des axes radiaux jugés néfastes par tous (Cf. critique de l'autoroute A. 10).

La seconde réaction unanime – vu cette distorsion existante entre les discours officiels et les réalisations – fut, soit d'émettre un doute profond sur la validité de tout document d'urbanisme (et partant, de la consultation), soit d'exiger, de la part des élus locaux des garanties formelles sur la force d'application des documents futurs, P.O.S. et C.O.S. Pris au niveau régional ou au niveau local (Z.A.C., P. & T., Armorial), de nombreux exemples furent toujours rappelés pour mettre en doute l'efficacité des décisions en cours d'élaboration.

Les documents présentés – particulièrement le plan provisoire des coefficients d'occupation des sols – bien que fondamentalement approuvés dans leur volonté de restreindre au maximum la densification de la ville – furent toujours critiqués sous cet angle : qu'est-ce qui nous assure que les procédures employées n'aboutiront pas aux dérogations dont nous voyons aujourd'hui les effets (ruptures architecturales, ségrégation sociale, densification, etc.) ?

Cette critique, et donc cette crainte – ou, si l'on préfère, ce manque de confiance envers la loi – furent d'autant plus énoncées dans les réunions publiques que la consultation intervenait à une époque de l'histoire de la ville où l'essentiel du développement urbain semble joué... sauf au centre ville. Or, le centre ville, le « vieux Sceaux » est ressenti comme le lien qui à la fois valorise aux yeux de chacun le fait d'habiter Sceaux (j'habite une ville encore humaine), manifeste qu'un brassage social est encore possible (même si soi-même l'on habite une zone d'autre nature). Et les « menaces » qui pèsent sur lui sont ressenties par chacun comme une atteinte personnelle.

D'où l'attention portée, tout au long de la consultation, et encore aujourd'hui, sur tout ce qui peut porter atteinte à cette image justificatrice.

Le résultat le plus clair, pour l'instant, est double :

– un refus de la procédure d'expropriation qui aurait pour conséquence de vider le vieux Sceaux des catégories sociales les moins aisées (personnes âgées, locataires, petits commerçants) ;

– le refus de l'argument selon lequel la procédure de Z.A.C. aurait pour intérêt d'induire, à moindre frais, les équipements collectifs qui font défaut à la ville ou qui renforceraient sa puissance attractive.

Ces deux données, confuses au début de la consultation (elles n'étaient alors le fait que d'associations de défense) ont fait progressivement leur chemin, pour aboutir, en mars (Cf. résultats du questionnaire du Groupe d'Etude d'Urbanisme des habitants de Sceaux) à faire préférer, par l'ensemble de la population, une augmentation des impôts (pour payer les susdits équipements), plutôt qu'un recours à la procédure de Z.A.C. (*).

Cette idée n'est pas la seule qui ait progressé au cours de la consultation. Alors qu'en novembre-décembre, l'unanimité semblait se faire sur un refus de toute expansion (au mieux parlait-on de développement modéré, de maintien du taux de croissance des années 1962/1968), par suite d'une prise de conscience de l'arrivée en masse des « adolescents » à l'âge du mariage, l'idée s'est fait jour du développement du logement social. Du logement social, au bénéfice des Scéens. Cette évolution explique l'anomalie que l'on trouvera dans les résultats du questionnaire du GEUHS où, à la fois, 50 % des réponses souhaitent que soit maintenue la propor-

tion actuelle de logements sociaux (10 % de la construction) et où 75 % souhaitent que soient créés des logements pour les jeunes ménages de la ville.

N'est pas du tout apparue, tout au long de la consultation, l'impression recueillie au cours du sondage de novembre 1973 : le sentiment de rupture vécue par les Scéens des Blagis. Il est vrai que ceux-ci s'y sont peu exprimés... de même qu'ils ont peu répondu au questionnaire du GEUHS. Le fait est d'autant plus ennuyeux que, lors du sondage, c'est dans cette partie de la ville que l'on rencontrait le plus de personnes sensibles aux problèmes des équipements collectifs. Or, ces problèmes sont à peine apparus dans l'ensemble de la consultation, tant les questions relatives au refus de densification et à la défense du vieux Sceaux furent majoritaires.

Sur ce point, il convient toutefois de noter que les réserves foncières communales ont toujours été jugées insuffisantes. Les critiques faites à cet égard se sont souvent accompagnées d'étonnement face à la façon prudente dont se géraient les finances municipales : beaucoup de participants semblaient dire qu'emprunts et endettements seraient utiles pour augmenter le patrimoine foncier de la ville.

Sur le thème des « équipements » : deux réactions à noter. D'une part, les équipements jugés les plus insuffisants sont les équipements sportifs. D'autre part, les équipements susceptibles de créer des emplois ont toujours été regardés de manière ambiguë : très intéressés par une augmentation possible des emplois résidentiels, les participants ont toujours hésité à aller très avant dans leurs suggestions en ce sens par crainte d'induire, du même coup, une densification supplémentaire par l'arrivée d'habitants nouveaux.

Reste que toutes les questions relatives au développement de la ville auraient dû se traiter de manière plus efficace si les « coups partis » des dernières années avaient eu une autre configuration (rue Houdan, P. & T., etc.) et si tant de fausses informations n'avaient eu cours (vente du Parc du Lycée Lakanal, etc.). Le numéro spécial du Bulletin Municipal (n° 60 de mars-avril 1974) en faisant le point des situations réelles, peut garantir, pour l'avenir, un meilleur climat.

(*) Il est curieux de noter que, sur ce problème de rénovation du centre, il ne fut jamais question de mise en place d'Association Foncière Urbaine... Mauvaise information ?

II. Rénovation du centre

Au début de la consultation, la population de Sceaux se présentait dans un état de très grande sensibilité par rapport à cette question de la rénovation du centre, et ce pour plusieurs motifs :

1. Un état de sous-information l'avait rendue très accueillante à toutes les rumeurs à tel point que les données transmises par M. PIQUARD, Conseiller municipal, délégué à l'urbanisme, et répétées par lui plusieurs fois, n'ont pu être prises en considération. Il suffisait qu'une personne ait eu connaissance des données d'un projet abandonné depuis pour créer le doute vis-à-vis des apports de M. PIQUARD.

2. Les constructions en cours sur la Z.A.C. P. & T. ont constitué un fond de tableau qui a servi de modèle de référence aux opérations de rénovation projetées; l'aspect rebutant des immeubles en construction au plan architectural, la dérogation accordée par le préfet de l'époque à des promoteurs trop puissants, l'apparente impuissance de la Mairie devant ce fait, la densification qui allait en résulter ont projeté sur les projets présentés une ombre et un certain scepticisme.

3. L'action des expropriés, et en particulier leur constitution en association de défense, a introduit dans la consultation un partenaire décidé à combattre par tous les moyens, les projets.

4. Une association de défense de la qualité de la vie « *Protection et Renouveau* », qui s'était déjà manifestée à Sceaux entre autres en y organisant des stages ou en établissant l'inventaire des demeures à sauvegarder, a trouvé dans la consultation l'occasion de réaliser certains de ses objectifs et même au-delà. Son intervention dès le début de la consultation a tout d'abord détourné de son but la première rencontre de dialogue avec l'ensemble des associations en novembre 1973; ses interventions au cours des différentes réunions de quartier ont manifesté un double souci : alerter la population sur les dangers d'une politique de densification urbaine, empêcher la destruction d'immeubles estimés précieux pour le patrimoine artistique et culturel. Mais au-delà de ces actions, percevait son intention de prendre en main la consultation. Cette perspective s'est encore plus affirmée par la suite, en particulier à l'intérieur du Groupe d'Etude d'Urbanisme.

Quelles ont été les réactions face aux différents aspects de la rénovation du centre, présentées par M. PIQUARD ?

1. Equipements publics

Salles de réunions, bureaux pour le Syndicat d'Initiative, parkings souterrains.

● Réactions vives par rapport au projet de salles de réunion; est restée gravée l'image d'une salle de 1000 m² (ou de 1000 places) qui pourrait recevoir des congrès et donnerait ainsi à la ville une image de marque prestigieuse au plan régional – voire national – sans apporter rien de plus aux résidents que des nuisances de circulation automobile.

● Accueil favorable aux parkings : la présence de voitures sur les trottoirs étant jugée dangereuse pour les piétons et spécialement les enfants. Mais la faute en est reportée sur l'attitude jugée trop passive de la Municipalité et de la Police.

2. Equipements privés

21. Un ensemble de commerces

● Crainte des commerçants actuels : malgré les promesses qui leur sont faites sur la priorité qui leur serait accordée, ils ont peur de coûts trop élevés, (même problème de coût que pour les logements) inaccessibles pour eux.

● Par contre certains habitants ne sont pas insensibles à l'élargissement de la concurrence, les prix élevés pratiqués par certains commerçants de Sceaux leur apparaissent, non justifiés.

22. Un hôtel

● Accueil favorable, son absence étant ressentie. A la question : « *équipements qui manquent actuellement* » : 42,8 % des réponses indiquent « *hôtel* » et 33 % : « *restaurants, cafés* ».

3. Logements

Comme la Municipalité voudrait boucler l'opération de rénovation sans pertes, les coûts des équipements publics seront automatiquement répercutés sur les prix des logements et des commerces. Les promoteurs, pour rentabiliser l'opération, chercheront à obtenir l'autorisation de construire davantage de logements et devront construire essentiellement des logements de grand standing. Or, Sceaux a déjà une population très marquée de ce côté là; une telle opération ne ferait



**RT GRAND STANDING
6 ÉTAGES**

3,50 m²

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

Ne rien faire
pour encourager la prolifération des logements de grand standing

qu'amplifier le phénomène au risque de créer une ségrégation sociale.

Pour cette même raison, le projet d'implanter des logements sociaux dans ces zones de rénovation apparaît peu crédible.

De toutes manières, la constitution d'une Z.A.C. va entraîner une densification de population. Or, le souhait le plus fréquemment émis est de conserver à la ville son calme et son ambiance de petite ville (*); toute densification entraîne avec elle une augmentation de circulation.

Un afflux de population qui pourrait être positivement apprécié par les commerçants se voit même repoussé par eux : mais est-ce à cause des nuisances ou à cause de la concurrence due aux nouvelles implantations de commerces ?

4. Conservation du « patrimoine »

Cet aspect concerne davantage l'îlot Benoit et l'îlot Renaudin. Nul doute que la décision de confier une expertise des bâtiments qui pourraient être conservés, à un architecte spécialisé contribue à inspirer confiance dans les décisions qui pourraient être prises, à condition qu'elles aient d'abord donné lieu à débat et à participation des associations les plus attentives à ces problèmes.

Un souhait : que les maquettes des différents projets soient présentées avec leur dossier à la population et soumises à son jugement avant la décision; ce souhait a d'ailleurs été accepté par M. PIQUARD dans la séance du 15 janvier 1974, sous cette seule réserve : « *dès qu'un projet et une maquette seront présentables* ».

Les observations contenues dans ce document ont voulu faire le point de l'évolution d'une population et ses principaux points de sensibilité à un moment donné. Elles ne prétendent pas indiquer qu'il faille en rester là; elles indiquent tout au moins de quels éléments et de quelles forces doit tenir compte celui qui désire faire évoluer la situation.

III. Voirie, routes

L'incohérence dénoncée, à propos de l'urbanisme, entre les intentions des Pouvoirs publics et les pratiques réelles le fut encore plus sur tout ce qui touche transports et consommation automobile. D'où, aussi, l'ambiguïté des interventions, chaque intervenant étant à la fois chaud partisan des transports en commun et automobiliste.

Sur l'autoroute A. 10, l'unanimité fut quasi totale et les perspectives d'utilité nationale n'ont pu faire accepter les nuisances pressenties. Deux effets furent recherchés par les habitants de Sceaux à ce propos : convaincre la Municipalité de prendre le leadership de leur opposition aux projets de l'Équipement; profiter de



L'élargissement d'une voie départementale qui améliore mais augmente aussi la circulation, fait naître la crainte d'autres élargissements en chaîne



Le renforcement des interdictions de stationner apparaît comme une mesure souhaitable malgré la présence (surtout nocturne) de centaines de voitures le long des rues et sur les trottoirs

l'unanimité ainsi créée pour faire progresser l'idée que le développement routier – et partant, le développement urbain qu'il induit – devait à l'avenir se penser en rocade (favoriser les communications inter-banlieue) et non plus en radiales.

Pour ce qui concerne la voirie interne de Sceaux, deux opinions massives sont à signaler :

– le regret que l'existence d'une route départementale dépossède une commune de tout pouvoir pour contrôler ou freiner des réalisations comme celle de l'élargissement de la rue Houdan... élargissement qui est un appel à la circulation et qui provoquera, en chaîne, d'autres opérations du même type dès qu'il y aura point noir;

– le refus de se laisser entraîner dans ce jeu et d'admettre les élargissements prévus. Ces refus se sont surtout précisés par les voies suivantes : Clos St-Marcel - Desgranges - La Flèche - Maréchal-Joffre - Sentier de la Tour - avenue des Quatre-Chemins - rue des Imbergères.

– les parkings actuels – bien que ceux-ci

soient reconnus utiles – ont été critiqués parce qu'éventrant un peu plus (Robinson - Gare de Sceaux) des quartiers dont l'urbanisme se pense parcelle par parcelle, et non sur de vastes ensembles; les projets de parkings souterrains (Robinson, Z.A.C., Charaire) n'ont pas été critiqués en tant que tels, mais leur efficacité a été mise en doute, soit pour des raisons de coût (location dissuasive à Robinson), soit parce que ne faisant qu'éponger la circulation induite par les projets de la Z.A.C. et donc sans efficacité sur la circulation actuelle. La présence de 1700 voitures dans les rues de Sceaux, le soir – sur les quelques 4300 véhicules que possèdent les ménages scéens – n'a pas eu d'autres effets que de suggérer un renforcement des interdictions de stationner.

(*) Le premier dépouillement manuel de l'enquête réalisée par le GEUHS : quelles sont les caractéristiques actuelles de Sceaux qui vous font apprécier d'y vivre : calme 80,6% – jardins et espaces verts privés 74,02% – ambiance petite ville 68,57%. Pourcentage établi sur 2386 réponses.

IV. Cadre de vie : équipements et espaces verts

Des exigences grandissantes concernent le cadre de vie, c'est une donnée de l'opinion publique actuelle. Ces exigences sont d'autant plus ressenties à Sceaux où la plupart des résidents ont choisi d'habiter, précisément à cause du cadre de vie. Aussi, toute transformation du cadre de vie actuel apparaît comme une menace.

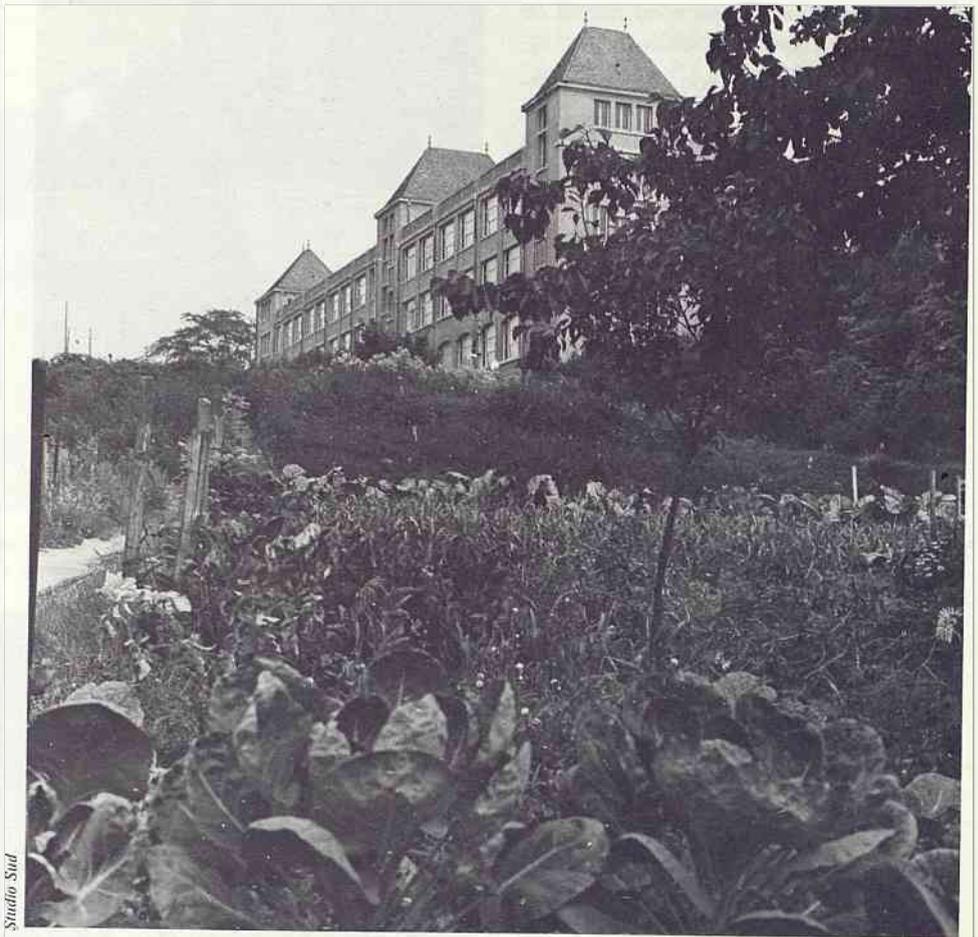
Le sondage effectué en novembre 1973 révéla parmi les questions spontanément énoncées :

- un sous-équipement sportif, quartier 2 et 3;
- un équipement culturel jugé trop « *intellectuel* », quartier 3;
- une absence d'équipements collectifs qui en fait un quartier mort, quartier 6.

L'enquête du Groupe d'Etude d'Urbanisme effectuée durant la consultation fournit des indications encore plus précises : à la question : « *à l'échelon de la commune, quels sont les équipements qui, à votre avis, manquent actuellement ?* » voici les réponses classées par ordre d'importance :

- aires de jeux aménagées . . .	32,30 %
- centre médical	32,10 %
- résidences	
personnes âgées	30,00 %
- équipements sportifs	
(foot, rugby, gymnase) . . .	28,70 %
- crèches	28,00 %
- dispensaires	25,40 %
- parking public	20,70 %

Studio Sud



*Un jardin de culture
sur le tracé hypothétique de l'autoroute A.10*

**Toute transformation
du cadre de vie actuel
apparaît comme
une menace**

La demande varie cependant selon les quartiers; c'est ainsi que le quartier 5 (*) dont la dominante est ouvrière, jeune et active souhaite d'abord un gymnase (42,80 %), une crèche (40,50 %), un stade (38,10 %).

Au cours de la consultation, d'autres souhaits et remarques ont été formulés :

- maintien du parc Lakanal; opposition manifeste au projet que la rumeur attribue à l'Education Nationale de favoriser en ce lieu des constructions de logements afin de financer l'agrandissement ou la reconstruction du lycée;
- maintien de l'éclairage la nuit jusqu'à l'arrivée des dernières rames de métro;
- aménagement du Parc : bateaux à rames sur le grand canal, centre équestre et pistes cyclables dans le Parc;
- demande d'ouverture du gymnase du Lycée Marie-Curie à d'autres personnes que les élèves;
- réhabilitation du maximum de bâtiments présentant un intérêt architectural ou historique dans les zones de rénovation.

Studio Sud

(*) Le quartier 5 de l'enquête du GEUHS est délimité par la rue de Fontenay et la rue de Bagneux d'une part, l'avenue Jean-Perrin et la rue Jean-Mascrel prolongée par la voie ferrée d'autre part.



Une autoroute de dégagement dans la région parisienne

**GROUPE D'ETUDE D'URBANISME
DES HABITANTS DE SCEAUX**

Septembre 1974

**Questionnaire « Urbanisme »
Réponses à tous les Scéens**

I. Nous sommes 2.386 à avoir répondu au questionnaire « Urbanisme » lancé dans la population au premier trimestre de cette année, 2.386 réponses sur 20.000 habitants, sur 6.500 foyers, de tous les âges de 10 à 95 ans, soit sensiblement 1 Scéen sur 8. Réponses très nombreuses pour ce type d'enquête ; représentant tous les quartiers, tous les âges, toutes les catégories de la population de Sceaux. Réponses assez nombreuses pour donner lieu à une exploitation globale, et détaillée.

et au cours de l'année, il se propose de diffuser des résultats plus détaillés, avec analyses et commentaires.

Par ailleurs, le 10 juin, il a organisé une réunion publique aux Gêmeaux pour rendre compte à la population des résultats, assortis de commentaires et d'un film tourné pendant le travail de préparation, distribution, dépouillement des questionnaires. A cette occasion le Groupe avait également préparé une exposition des résultats par quartier pour chaque réponse du questionnaire. Cette exposition se renouvellera et vous pourrez la retrouver sur les marchés, la Maison des Jeunes, la Maison de la culture... prochainement.

Dans ce premier compte rendu (1), le Groupe d'Etude d'Urbanisme vous donne quelques résultats globaux ;

II. CADRE DE VIE :

Parmi les **caractéristiques** qui nous (2) font apprécier de vivre à Sceaux, nous trouvons :

Caractéristiques	Pourcentages de réponses effectives	Selon les quartiers
Calme	80,63 %	Surtout au Parc de Sceaux et dans le quartier des Musiciens
Jardins et espaces verts privés	74,02 %	Sur l'ensemble de Sceaux
Ambiance petite ville	68,57 %	Surtout au Centre
Bon air	66,85 %	Surtout au Centre et dans le quartier du Parc
Faible densité urbaine	61,57 %	Sur l'ensemble de Sceaux
Vieilles demeures et Château	56,04 %	Surtout au Centre
et en fin de liste : renom de Sceaux avec 21,58 %		

Parmi les **équipements** publics et privés actuels qui nous font apprécier de vivre à Sceaux, nous trouvons :

Parc de Sceaux	88,77 %	A une majorité écrasante dans tous les quartiers
Lycées	53,65 %	Sur l'ensemble de Sceaux
Transports en commun	51,05 %	Surtout aux Blagis
Equipements culturels	44,05 %	Surtout aux Blagis
Petits commerces et artisans	43,92 %	Surtout au Centre

(1) Nota : Ne soyez pas surpris si certaines réponses ne donnent pas un total de 100 % ; en effet, pour simplifier, nous n'avons pas indiqué les pourcentages de « sans opinion » et « sans réponses ».

(2) Nota : Par ailleurs, le « nous » n'exprime pas une position du Groupe, mais l'opinion des personnes ayant répondu au questionnaire.

III. POPULATION ET LOGEMENT

Evolution de la population de Sceaux :

A une majorité importante, nous refusons un accroissement rapide de la population :

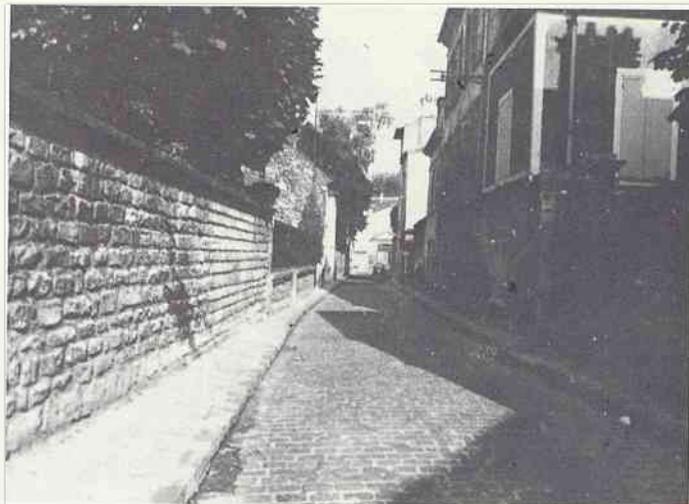
— Maintien de la population à son niveau actuel	62,45 %
— Croissance lente et modérée de la population	32,36 %
— Croissance vive de la population	0,45 %

Logement :

Nous pensons que, dans l'avenir, la proportion de H.L.M. doit être :

— Augmentée	25,95 %
— Maintenu	49,16 %
— Diminuée	15,42 %

Nous réclamons à une très forte majorité que des logements soient réservés à de jeunes Scéens à faible revenu	73,43 %
---	---------



Ambiance « petite ville »

Oui : 93,71%

IV. LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE :

Nous souhaitons d'autres équipements :

Au niveau de notre commune :

— En priorité :

● Hôtels	42,79 %
● Restaurants	32,94 %

— Puis les équipements médicaux :

● Centre médical	32,10 %
● Dispensaires	25,40 %

— Et des équipements pour nos enfants :

● Aires de jeux aménagées	32,10 %
● Crèches	27,83 %
● Terrains d'aventures	20,96 %

— Pour les personnes âgées :

● Des résidences	29,92 %
------------------------	---------

— Pour tous les âges, des équipements sportifs :

● Gymnase	28,37 %
● Stade	28,25 %

Au niveau de notre quartier :

(désignation des quartiers :

1 : N/O - délimité par Robinson, Fontenay, rue Houdan et rue de Fontenay, Clos St-Marcel, squares d'Alsace et de Bretagne, Pépinières, quartier de la Mairie ;

2 : S/O - délimité par Châtenay, Robinson, rue Houdan et avenue Alphonse-Cherrier, Chéneaux, Hauts-Sablons, Quartier de la poste et du Lycée Marie Curie ;



Opérations immobilières importantes

Non : 91,49%



Sceaux, pôle d'attraction
Non : 77,07 %



Passage Benoît
 Passage Renaudin



**Sauvegarde
 81,73 %**



3 : Centre --délimité par le Parc, les rues Houdan, Paul-Couderc, Alphonse-Cherrier ;

4 : Délimité par la rue de Fontenay, la ligne de métro, le Parc, Bourg-la-Reine ;

5 : Les Blagis ;

6 : Les Musiciens ;

7 : Le Parc).

Désirs exprimés par ordre décroissant :

Quartier 1 : Trottoirs aménagés, aires de jeux, salle de réunion pour jeunes, cabines téléphoniques.

Quartier 2 : trottoirs aménagés, cabines téléphoniques, aires de jeux.

Quartier 3 : trottoirs aménagés, hôtel, restaurants, dispensaire, cabines téléphoniques, aires de jeux.

Quartier 4 : trottoirs aménagés, salle de réunion pour jeunes, hôtel, restaurants, cabines téléphoniques, aires de jeux.

Quartier 5 : gymnase, salles de réunion pour jeunes, associations et personnes âgées, aires de jeux, cabines téléphoniques, hôtel.

Quartier 6 : crèches, aires de jeux, gymnase, salles de réunion pour jeunes, associations et personnes âgées.

Quartier 7 : cabines téléphoniques, trottoirs aménagés, salle de réunion pour jeunes (par rapport aux autres quartiers les besoins exprimés recueillent de faibles pourcentages).

Voulons-nous la création de **grands équipements attractifs** :

non 77,07 %
 oui 7,25 %

V. TRANSFORMATION DE SCEAUX :

— Nous ne désirons pas de **constructions nouvelles** plus denses, plus élevées, après destruction de constructions existantes 91,49 %

— Et si elles sont inévitables, nous ne désirons pas que les habitants soient expulsés ou expropriés sans être relogés dans des conditions analogues 86,63 %

— A une forte majorité, nous demandons la **sauvegarde des passages Benoît et Renaudin** 81,73 %

— Nous ne sommes pas favorables à la réalisation de la **Z.A.C. CHARAIRE** 88,52 %

— Par contre, (et ici avec les plus forts pourcentages de réponses au questionnaire), nous restons très attachés à la préservation du **caractère particulier des rues du Centre** 93,71 %

— Et nous exigeons le maintien des **espaces verts** existants même si cela rend difficile certaines opérations de promotion immobilières .. 97,86 %



Autoroute A 10
Non : 87,72 %

VI. VOIRIE ET TRANSPORTS :

- Nous ne souhaitons pas que les voies de Sceaux soient élargies 76,95 %
- Et nous voulons conserver les sentiers existants 81,81 %
- Et même en créer de nouveaux 54,86 %
- Quant à la partie étroite de la rue Houdan, nous la désirons aménagée en voie piétonnière 61,44 %
- Ou au moins réservée à certaines heures aux piétons 62,91 %
- Les itinéraires desservant les établissements d'enseignement intéressent parmi nous 50,80 %
- Et les pistes cyclables 46,56 %
- Enfin, nous refusons la réalisation de l'Auto-
 route A. 10 87,72 %

VII. FINANCEMENT

Nous accepterions une augmentation raisonnable de nos **impôts locaux** si elle était destinée à :

- créer des logements sociaux 47,28 %
- réaliser des équipements que nous avons jugés utiles 45,10 %

Mais nous refusons le recours à la procédure de « zones d'aménagements concertés » pour assurer le financement de ces équipements 69,32 %

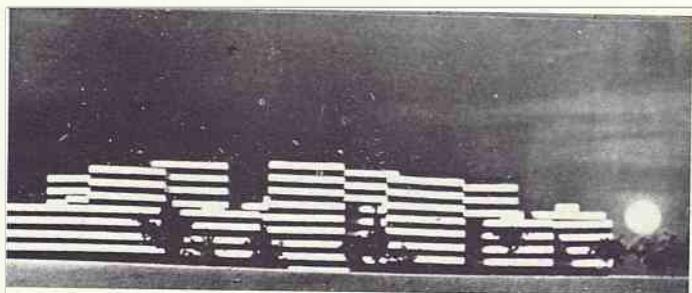
VIII. VIE LOCALE

- Nous réclamons des **échanges d'informations** systématiques entre nos élus et nous-mêmes (parmi les plus gros pourcentages) 90,23 %
- au moyen surtout de commissions extra-municipales ouvertes à tous les habitants intéressés (et nous sommes 762 à nous déclarer prêts à y participer) 87,47 %
- de tribunes libres publiées au Bulletin Municipal 77,75 %
- et d'expositions publiques des maquettes et plans des grands projets 77,40 %

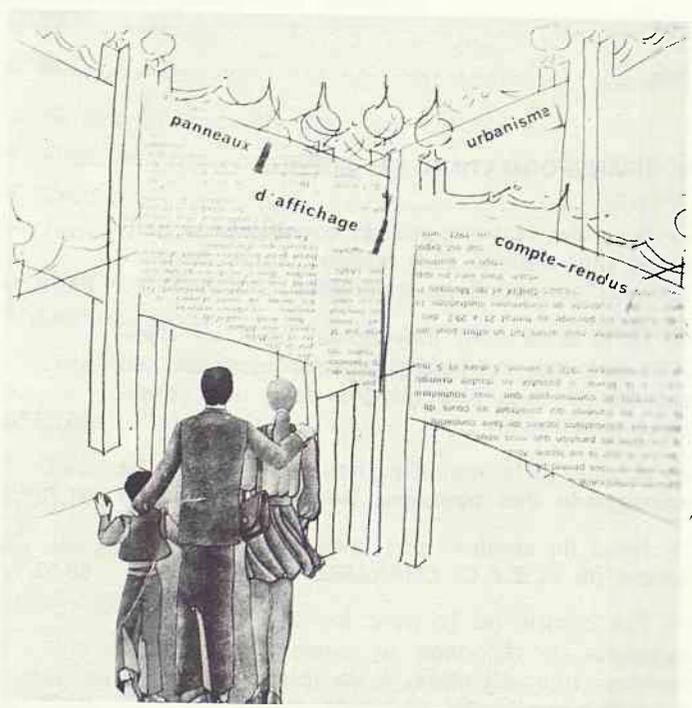
Voici donc, succinctement, le résultat du dépouillement de nos réponses au questionnaire « Urbanisme ». Le Groupe d'Etude d'Urbanisme, après étude plus poussée de ces résultats (grâce notamment à un passage en ordinateur) devrait être bientôt en mesure de vous fournir des résultats plus précis, assortis de commentaires. Nous allons nous constituer en groupes de travail sur les grands thèmes en matière d'urbanisme et leur concrétisation dans notre commune.

Si nous voulons être efficaces, il nous faut être nombreux : le Groupe vous attend. Par ailleurs, il est à votre disposition pour tout renseignement qui pourrait vous être utile.

Groupe d'étude d'urbanisme, 31, avenue du Président Franklin-Roosevelt — Sceaux.



Exposition de maquettes et de plans
Oui : 77,40 % Non : 3,86 %



Panneaux d'affichage
Oui : 48,74 % Non : 15,38 %



